



**LIGUE 1 MOBILIS (12^E JOURNÉE)
LA JSK POUR
UN RETOUR
EN FORCE**

P.12



**SÉCURISATION DES INSTALLATIONS
D'HYDROCARBURES
SONATRACH FAIT
LE POINT**

P.7

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2024 // N°963 // PRIX 20 DA

LE RÉGIME DU MAKHZEN A ESSUYÉ
UN ÉCHEC CINGLANT

**LA FIFA REJETTE
LA CARTE
PRÉSENTÉE
PAR LE MAROC**

P.4



IL EXPRIME SON «REJET TOTAL» DE TOUTE
«INGÉRENCE FLAGRANTE» DANS LES
AFFAIRES INTERNES DE L'ALGÉRIE

**LE CONSEIL DE LA
NATION DÉNONCE
L'HYPOCRISIE
EUROPÉENNE**

P.2



ENERGIES NOUVELLES
ET RENOUEVABLES

**ARKAB REÇOIT LE
CHERCHEUR KARIM
ZAGHIB**

P.16



PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

**LES INSTRUCTIONS
DE LAAZIZ FAID**

P.7



DISCOURS HISTORIQUE DU PRÉSIDENT SUD-AFRICAIN DEVANT LE
PARLEMENT ALGÉRIEN :

**CYRIL RAMAPHOSA AFFIRME
« L'ENGAGEMENT DE SON PAYS
AVEC L'ALGÉRIE DANS LE SOUTIEN
AUX PEUPLES COLONISÉS »**

Lire en page 3

Cyril Ramaphosa a évoqué le soutien qu'apporte son pays à la cause palestinienne, reprenant la célèbre citation de Mandela selon laquelle « notre liberté est incomplète sans la liberté des Palestiniens ». Il a également rappelé que « l'Algérie a grandement contribué, avec l'Afrique du Sud, à soutenir les mouvements de libération en Afrique »



IL DRESSE UN TABLEAU GLAÇANT
DES VIOLENCES À GHAZA

**UN RAPPORT D'AMNESTY
INTERNATIONAL QUALIFIE
LA GUERRE EN COURS
À GHAZA DE «GÉNOCIDE»**

Amnesty International souligne que les faits sont clairs : la volonté d'anéantir un peuple dépasse le cadre militaire. « Nos conclusions doivent sonner comme un signal d'alarme pour la communauté internationale », insiste Agnès Callamard, secrétaire générale de l'organisation.

P.4

IL EXPRIME SON «REJET TOTAL» DE TOUTE «INGÉRENCE FLAGRANTE» DANS LES AFFAIRES INTERNES DE L'ALGÉRIE

Le Conseil de la Nation dénonce l'hypocrisie européenne

Le Conseil évoque des «lobbies néocoloniaux français», accusés de raviver un passé colonial «abject» pour tenter d'affaiblir une Algérie désormais debout, indépendante et fière de son héritage.

Aïda Mouni

Dans une déclaration cinglante et minutieusement calibrée, le Conseil de la Nation algérien, sous la présidence du moudjahid Salah Goudjil, a adressé un message sans ambiguïté au Parlement européen. Ce dernier est accusé d'ingérence «flagrante» après avoir débattu, une fois de plus, de la liberté d'expression en Algérie. Derrière les mots soigneusement choisis, c'est une charge frontale contre une Europe perçue comme moralisatrice, incohérente et manipulée par des «lobbies néocoloniaux». L'épicentre de cette vive indignation réside dans ce que le Conseil qualifie de «double standard», une Europe prompte à sermonner des États souverains tout en fermant les yeux sur les violations systématiques des droits humains par l'entité sioniste. Le communiqué n'évade pas les reproches : «Ils ferment leurs yeux, ils bouchent leurs oreilles, mais leur indignation surgit lorsqu'il s'agit de dénigrer une Algérie en paix avec son histoire et sa souveraineté». Le Conseil de la nation interpelle directement les parlementaires européens, les exhortant à concentrer leur énergie sur l'application des décisions de la Cour pénale internationale

(CPI). En ligne de mire, les responsables sionistes accusés de «guerre d'extermination et d'épuration ethnique» à Ghaza, une situation dénoncée, mais non sanctionnée sur la scène internationale.

Les mots choisis par Salah Goudjil et son bureau ne sont pas anodins. Le Conseil évoque des «lobbies néocoloniaux français», accusés de raviver un passé colonial «abject» pour tenter d'affaiblir une Algérie désormais debout, indépendante et fière de son héritage.

Ce récit, mêlant histoire et souveraineté, est également un rappel de l'unité nationale que les autorités algériennes cherchent à défendre face aux attaques extérieures. Pour le Conseil, toute tentative de porter atteinte à l'identité, à l'unité territoriale ou à l'histoire de l'Algérie relève d'une ligne rouge infranchissable. Le Conseil de la Nation a tenu à replacer le débat sur la liberté d'expression dans un cadre purement national. La Constitution amendée en 2020, selon ses termes, garantit ces libertés fondamentales tout en imposant des limites pour protéger «les constantes de la nation et les lois de la République». Mais la déclaration va plus loin. Elle affirme que la justice algérienne, qualifiée «d'épée clairvoyante», est à



même de protéger l'État contre toute tentative de déstabilisation interne ou externe. Une réponse claire à ceux qui accusent Alger de réprimer les voix dissidentes sous couvert de protection des valeurs nationales. Au-delà des mots, la déclaration du Conseil de la Nation traduit une Algérie déterminée à affirmer sa place sur la scène internationale. Forte de sa souverai-

neté politique et économique, l'Algérie se veut un acteur indépendant, insensible aux pressions occidentales qu'elle qualifie de «provocations désespérées». Dans un monde polarisé, où les puissances traditionnelles peinent à conserver leur influence face à l'émergence de nouvelles dynamiques globales, Alger joue une carte stratégique, celle d'un État fier, résilient, et

attaché à ses principes. En concluant que «l'Algérie victorieuse» ne pliera ni devant les injonctions ni devant les critiques, Salah Goudjil envoie un signal fort : l'Algérie d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier. Et face à une Europe qu'elle juge divisée et incohérente, elle se positionne comme un bastion de dignité, de mémoire et de souveraineté retrouvée. **A. M.**

ENTRE CRAINTES ET ATTENTES SUITE À LA CHUTE DU GOUVERNEMENT

Coup de tonnerre dans la sphère politique française

Boualem B.

Coup de tonnerre, jeudi dernier dans le paysage politique français. Le gouvernement Michel Barnier a remis sa démission officielle. Nommé le 5 septembre, il a été renversé mercredi par l'Assemblée nationale, à la suite du vote de la motion de censure déposée par la gauche et soutenue par le Rassemblement national. Selon un communiqué de l'Élysée, le Premier ministre a présenté sa démission et celle de son gouvernement au président de la République jeudi matin, conformément à l'article 50 de la Constitution et Emmanuel Macron en a pris acte. C'est la première fois depuis 1962 qu'un gouvernement français est poussé à la porte à la suite d'un vote de défiance des parlementaires. Né dans la tourmente, ce gouvernement que la gauche a qualifié dès sa nomination d'«illégitime», n'aura duré qu'un trimestre, le temps qui aura suffi à la coalition hétéroclite responsable de sa chute, d'accorder ses violons discordants. Si les parlementaires ont réussi à balayer le gouvernement Barnier, leurs espoirs de voir Macron déposer, lui aussi, sa démission se sont évaporées. «J'y suis, j'y reste!» a annoncé Macron, jeudi, dans son allocution aux Français. En attendant la nomination d'un nouveau gouvernement, Michel Barnier va assurer, avec les membres du gouvernement, le traitement des affaires courantes, comme l'indique un communiqué de l'Élysée. Depuis la dissolution surprise de l'Assemblée nationale en juin dernier décidée par Emmanuel Macron, après la

défaite de son camp aux élections européennes face à l'extrême droite, la crise politique qui secoue la France ne cesse de s'amplifier. Déjà, les flottements entourant la nomination d'un nouveau Premier ministre annoncent que cette crise va s'installer dans la durée et va peser encore sur le paysage politique du pays. Différents noms commencent déjà à être avancés avec prudence, tels que le chef du MoDem François Bayrou, l'actuel ministre des Armées Sébastien Lecornu, Lucie Castets économiste et fonctionnaire adoubée par l'alliance de la gauche ou encore le maire de Troyes François Baroin, issu des rangs de LR. Mais rien n'indique que le choix de Macron se portera sur l'un de ces trois noms. Le choix sera délicat dans cette situation politique inédite, d'autant plus que les députés sont prêts à brandir encore une fois une nouvelle mention de censure si Macron serait tenté de choisir seul son

Premier ministre sans les associer. «Si, cette fois, le président veut éviter un nouvel effondrement du gouvernement, il devra permettre aux députés de trouver une figure plus consensuelle», a estimé à ce sujet, François-Xavier Millet, politologue et professeur de droit public à l'université des Antilles Françaises. Pour Emmanuel Rivière, expert en opinion publique et conseiller politique, c'est le critère de projet qui doit primer dans le choix du futur Premier ministre. «Nous avons besoin d'un projet et d'un accord, pas d'une personnalité. Ce n'est pas à Macron de faire le casting. Il faut un accord pour passer l'obstacle budgétaire. Il pourrait s'agir d'un pur technocrate ayant pour mission spécifique de s'assurer que la France dispose d'un budget pour 2025», a-t-il expliqué dans une déclaration à Euronews. Dans son discours prononcé jeudi soir, Emmanuel Macron s'est contenté d'annoncer qu'il

nommerait un Premier ministre dans les prochains jours, sans dire de quel rang le choisira-t-il ni de quel profil serait-il «Je le chargerai de former un gouvernement d'intérêt général, représentant toutes les forces politiques d'un arc de gouvernement qui puisse y participer ou, à tout le moins, s'engage à ne pas le censurer», a-t-il simplement annoncé. Tout le monde sait qu'à travers la mention de censure ce n'est pas Michel Barnier qui est visé mais bel et bien Macron. Mais ce dernier «en monarque républicain déchu» comme le dépeint un eurodéputé, continue à s'accrocher à «son mandat de cinq ans» et feint d'ignorer qu'il est rejeté, isolé, et dépourvu de majorité. Pour rappel, l'Assemblée issue des législatives anticipées est composée de trois blocs (alliance de gauche, macronistes et droite et extrême droite), dont aucun ne dispose de la majorité absolue. **B. B.**

Emmanuel Macron «doit partir»

Emmanuel Macron doit démissionner. Le président est «la cause du problème» et «il s'en ira par la force des événements», a réagi Jean-Luc Mélenchon sur TF1. «C'est lui qui fiche la pagaille, c'est lui qui bloque tout et ne veut entendre personne», a soutenu Jean-Luc Mélenchon. La députée LFI Clémence Guetté lui emboîte le pas sur la plateforme X : «Il doit partir», écrit-elle. Emmanuel Macron est «l'arrogance faite homme», résume l'insoumise pour qui «Macron insulte tout le monde, s'exonère de son

bilan et n'annonce rien». La présidente du groupe LFI à l'Assemblée nationale ajoute sur la plateforme X que «le peuple de France mérite définitivement mieux que Macron. Incapable de reconnaître sa responsabilité dans le chaos politique et économique, de dépasser son narcissisme obsessionnel, de comprendre la colère qui secoue le pays». Pour l'eurodéputée LFI Manon Aubry, Emmanuel Macron est «un forcené retranché à l'Élysée. Il est temps de partir». «Ça va mal se terminer», prévient la patronne des Écolo-

gistes Marine Tondelier après l'allocution du président, dans un message publié sur X. L'écologiste salue toutefois «une bonne nouvelle ce soir : le président de la République n'a pas nommé à la va vite un Premier ministre encore plus à droite». «Allocution de Macron sidérante», écrit Alexis Corbière, député du groupe écologiste et social. «Il propose enfin une combine gouvernementale fumeuse pour fracturer notre camp. Le NFP doit rester uni. C'est à lui de gouverner», ajoute le député.

DISCOURS HISTORIQUE DU PRÉSIDENT SUD-AFRICAIN DEVANT LE PARLEMENT ALGÉRIEN :

Cyril Ramaphosa affirme « l'engagement de son pays avec l'Algérie dans le soutien aux peuples colonisés »

Le président Sud-africain a par ailleurs invité son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, à prendre part, en 2025, au sommet du G20 que l'Afrique du Sud va accueillir.



Le président de l'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, a prononcé hier un discours historique devant le Parlement algérien, réuni en session extraordinaire, au Palais des Nations. Ramaphosa a évoqué la profondeur des relations entre les deux pays, et exprimé sa gratitude à l'Algérie, qui s'est tenue aux côtés du peuple sud-africain contre le régime de l'apartheid. « C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant le parlement algérien et de me tenir devant vous

par respect pour l'Algérie, un pays avec lequel, l'Afrique du Sud entretient des relations fortes. Nous nous sentons comme chez nous et nous pouvons dire que l'Algérie est un pays stratégique et une porte d'entrée vers l'Afrique », a déclaré le président Sud-africain. Et de poursuivre : « L'Algérie et l'Afrique du Sud se ressemblent sur beaucoup de points et nos peuples ont souffert de l'oppression et du colonialisme, vous, les Algériens, vous témoignez de l'histoire dans la lutte et de vous nous inspirons

des leçons et de l'expérience, l'Algérie a grandement contribué avec nous à soutenir les mouvements de libération en Afrique, nous portons le flambeau de la liberté et ce flambeau éclaire la voie du développement en Afrique, de l'unité africaine et le chemin des générations futures. » Le président sud-africain a affirmé l'engagement continu de son pays avec l'Algérie dans le soutien aux peuples colonisés pour réaliser le droit à l'autodétermination, en soulignant : « Il faut rappeler à la communauté

internationale la nécessité de respecter les chartes qui garantissent au peuple sahraoui sa liberté ». M. Ramaphosa a également salué « les positions honorables de l'Algérie au Conseil de sécurité de l'ONU tout au long de son mandat de membre non permanente », ajoutant : « Nous devons contribuer ensemble à la réforme de cet organe pour servir tous les peuples, les pays africains doivent s'unir entre eux pour parvenir à un développement économique durable ». Cyril Ramaphosa a également évoqué le soutien qu'apporte son pays à la cause palestinienne. « Malgré la distance, Mandela nous a appris que notre liberté ne sera pas complète jusqu'à ce que les Palestiniens aient leur liberté et leur autodétermination », a-t-il rappelé. Au sujet, des actions engagées par l'Afrique du Sud devant la justice internationale contre Israël, il a rappelé que ce

pays « tue des femmes et des enfants, détruit les maisons et les hôpitaux, bloque l'aide humanitaire ». Au plan bilatéral, le président de l'Afrique du Sud a affirmé que son pays veut développer et élargir la coopération économique avec l'Algérie : « nous travaillons ensemble pour promouvoir le partenariat entre nos deux pays, notamment en offrant toutes les opportunités aux entreprises et en boostant les échanges commerciaux ». Et de souligner : « nous travaillons pour élever le niveau de partenariat entre nos deux pays et atteindre l'excellence dans nos relations historiques. L'Algérie et l'Afrique du Sud se complètent, ils travaillent ensemble ». Le président Sud-africain a par ailleurs invité son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, à prendre part, en 2025, au sommet du G20 que l'Afrique du Sud va accueillir. **Y.S.**

ALGER-PRETORIA

Relations solides, synergie parfaite entre les deux capitales

Merouane Korso

L'Algérie et l'Afrique du Sud, à travers leurs deux présidents Abdelmadjid Tebboune et Cyril Ramaphosa ont démontré hier vendredi à Alger leur parfaite synergie dans les dossiers de la coopération autant bilatérale que dans les grandes questions internationales, en particulier la lutte des peuples Palestinien et Saraoui pour leur indépendance. Cette synergie politique et cette entente entre les deux pays qui renforce leurs relations historiques et d'amitié, s'est également matérialisée par un important discours du président sud-africain devant les deux chambres du Parlement algérien réunies au Palais des Nations, sur la côte de la banlieue ouest d'Alger. Cette importante intervention de Cyril Ramaphosa a débuté hier vendredi aux environs de 16 heures devant les membres du Conseil de la Nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), réunies selon un décret présidentiel du 3 décembre. Auparavant, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a coprésidé, vendredi au siège de la Présidence de la Répu-

blique, avec son homologue sud-africain les travaux de la réunion de la Haute Commission bilatérale algéro-sud-africaine de coopération, ainsi que la cérémonie de signature de mémorandums d'entente entre les deux pays. Le président de la République s'est entretenu, en tête-à-tête, avec son homologue sud-africain, auquel il a réservé un accueil officiel à la hauteur des relations liant les deux pays frères. Les deux chefs d'État ont ainsi signé la Déclaration commune de partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Afrique du Sud. Les signatures ont ainsi porté sur : un mémorandum d'entente dans le domaine de la recherche agronomique et un autre entre l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et l'Agence spatiale nationale sud-africaine (SANSAN) ; un mémorandum d'entente dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'innovation, un autre sur la coopération économique et un dernier en matière d'entraide juridique et judiciaire. Le procès-verbal de la 7e session de la Haute commission bilatérale algéro-sud-africaine de coopération a aussi été signé à cette occasion. A signaler que les deux présidents ont eu des entretiens en tête à

tête au cours desquels ils ont examiné la coopération bilatérale et les questions internationales d'intérêt commun. Cette visite d'un chef d'état sud-africain à Alger confirme les relations historiques entre l'Algérie et l'Afrique du Sud qui ont connu ces dernières années une ère nouvelle grâce à la volonté des dirigeants des deux pays de renforcer les liens de fraternité et d'amitié les unissant depuis les années 1950 et de les porter vers des horizons plus vastes en s'appuyant sur des bases solides pour une coopération bilatérale prometteuse. Et cette visite d'état s'inscrit dans le cadre de la nouvelle dynamique et du bond qualitatif que connaît la relation solide entre les deux pays, de leurs aspirations communes à une intégration économique globale et de leurs efforts en faveur de la paix, de la sécurité et de la prospérité en Afrique et dans le monde, à la faveur de leur convergence de vues s'agissant du soutien aux causes justes dans le monde, notamment les causes palestinienne et sahraouie, partant de leur long parcours de lutte contre les puissances coloniales. Par ailleurs, le président Cyril Ramaphosa

arrivé tard jeudi soir à Alger, a, dans une déclaration conjointe avec le président Abdelmadjid Tebboune à la presse, exprimé sa profonde conviction que « la coopération entre l'Algérie et son pays renforcera la coopération africaine ». « Nous sommes profondément convaincus que la coopération entre l'Afrique du Sud et l'Algérie renforcera la coopération africaine », a-t-il dit. Le président sud-africain a annoncé que « nous sommes très satisfaits de cette coopération entre nos deux pays et nous cherchons à accroître le niveau des échanges commerciaux qui sera renforcé par le lancement d'une zone de libre-échange entre les deux pays ». Le président Ramaphosa n'a pas manqué de relever que « le peuple sud-africain remercie l'Algérie qui s'était tenue à ses côtés dans son combat ainsi que d'avoir accueilli et abrité le leader Nelson Mandela ». Il a ainsi exprimé ses vœux de renforcement des relations historiques entre les deux pays, avant de remercier le président de la république et l'Algérie pour l'accueil chaleureux qu'il a reçu. **M. K.**

DISCOURS DU PRÉSIDENT SUD-AFRICAIN CYRIL RAMAPHOSA DEVANT LE PARLEMENT

Un évènement marquant

Aïda Mouni

L'Algérie a vécu hier un moment diplomatique d'exception : le président sud-africain Cyril Ramaphosa a prononcé un discours historique devant le Parlement algérien, réuni en session extraordinaire. Cet évènement est perçu comme un jalon marquant dans les relations entre Alger et Pretoria, mais aussi dans la quête d'une voix africaine unie sur la scène internationale. Ce discours intervient dans un contexte mondial chargé, alors que Ramaphosa assure depuis le 1er décembre 2024 la présidence du G20. L'Afrique du Sud, premier pays du continent à occuper ce poste prestigieux, incarne désormais une Afrique en quête de reconnaissance et de leadership dans les décisions globales. L'arrivée de l'Afrique du Sud à la tête du G20 marque un tournant histo-

rique. Lors du dernier sommet tenu au Brésil, Cyril Ramaphosa a hérité d'un forum économique stratégique, désormais enrichi par l'intégration de l'Union africaine en tant que membre permanent. Ce renforcement du poids africain est à la fois un défi et une opportunité pour le continent, qui cherche à faire entendre ses priorités dans les politiques économiques mondiales. Sous le thème « Construire un monde juste et une planète durable », la présidence sud-africaine du G20 entend défendre des approches plus inclusives et équitables. Ramaphosa s'engage à porter haut les aspirations africaines, notamment en matière de développement durable, de lutte contre les inégalités et de transition énergétique, des thématiques qui résonnent également avec les priorités algériennes. Le choix de l'Algérie comme tribune pour l'un des

premiers discours de Ramaphosa en tant que président du G20 est hautement symbolique. En tant que fervents défenseurs de la solidarité africaine, Alger et Pretoria partagent une vision commune d'un continent autonome et influent. La visite de Ramaphosa, qualifiée de « diplomatique et stratégique », traduit cette volonté de conjuguer leurs forces face aux grands enjeux mondiaux. Au-delà des symboles, cette intervention s'inscrit dans une dynamique bilatérale renforcée. Les deux pays, qui entretiennent des relations solides depuis les luttes de libération, ambitionnent aujourd'hui d'élargir leur coopération dans des domaines clés comme le commerce, l'investissement et la sécurité régionale. Le discours de Cyril Ramaphosa devant le Parlement algérien n'était pas qu'un simple exercice diplomatique. Il constitue une déclaration mani-

feste pour une Afrique qui refuse d'être spectatrice des grandes transformations du monde. Alors que le continent cherche à consolider son rôle dans les instances internationales, l'alliance algéro-sud-africaine s'affirme comme un modèle de coopération stratégique et d'unité politique. À travers cette visite, l'Algérie et l'Afrique du Sud envoient un message clair : le temps est venu pour l'Afrique de parler d'une seule voix, forte et influente, sur la scène mondiale. Avec cette étape historique, Ramaphosa, en tant que président du G20, et le président Tebboune, en fervent défenseur de la souveraineté africaine, rappellent qu'une autre mondialisation est possible, fondée sur l'équité, le respect des peuples et la justice climatique. Un message qui, plus que jamais, trouve écho dans un monde en quête de nouveaux équilibres. **A. M.**

IL DRESSE UN TABLEAU GLAÇANT DES VIOLENCES À GHAZA

Un rapport d'Amnesty International qualifie la guerre en cours à Ghaza de «génocide»

En neuf mois, plus de 42 000 Palestiniens ont été tués, dont 13 319 enfants. À cela s'ajoutent près de 98 000 blessés, parmi lesquels 22 000 nécessitent des soins à vie, souvent dans des infrastructures médicales paralysées. Plus de 4 500 amputations ont été recensées, reflétant le coût humain insoutenable de cette guerre.

Aïda Mouni

Un rapport explosif de 300 pages, publié par Amnesty International, accuse l'entité sioniste de se rendre coupable d'un génocide contre la population palestinienne de Ghaza. Intitulé «On a l'impression d'être des sous-humains - Le génocide des Palestiniens et Palestiniennes commis par Israël à Ghaza», ce document, fruit d'enquêtes rigoureuses, dresse un tableau glaçant des violences, des privations et des destructions infligées depuis octobre 2023.

DES CHIFFRES QUI PARLENT D'EUX-MÊMES

L'ampleur de la tragédie dépasse l'entendement. En 9 mois, plus de 42 000 Palestiniens ont été tués, dont 13 319 enfants. À cela s'ajoutent près de 98 000 blessés, parmi lesquels 22 000 nécessitent des soins à vie, souvent dans des infrastructures médicales paralysées. Plus de 4 500 amputations ont été recensées, reflétant le coût humain insoutenable de cette guerre. 307 travailleurs humanitaires ont également été tués, dans ce

qui apparaît comme une attaque directe contre ceux tentant de sauver des vies. Les frappes de l'armée d'occupation israélienne, largement documentées, ne se limitent pas à des cibles militaires. Selon le rapport, 60 % des victimes sont des femmes, des enfants et des personnes âgées.

UNE STRATÉGIE DE PRIVATIONS MEURTRIÈRES

Le rapport met en lumière une dimension supplémentaire du drame : une privation systématique des besoins vitaux. Depuis le début des hostilités, l'entité sioniste a imposé un blocus total, empêchant l'accès à l'eau potable, à l'électricité et à l'aide humanitaire. Résultat : 80 % des habitants de Ghaza n'ont pas accès à une quantité suffisante d'eau potable, tandis que la famine s'installe durablement, menaçant plus de 2 millions de personnes, dont une majorité d'enfants. Les destructions agricoles, volontairement ciblées, aggravent cette situation. 63 % des terres agricoles de Ghaza ont été ravagées, selon Amnesty International. Vergers rasés, bétail décimé, serres éventrées : l'autonomie alimentaire de l'enclave a



été réduite à néant.

«UNE MÉCANIQUE DE DESTRUCTION DÉLIBÉRÉE»

Pour Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International, les faits sont accablants. «Nos enquêtes montrent une intention claire : celle de briser physiquement, psychologiquement et socialement le peuple de Ghaza. C'est une mécanique de destruction programmée qui remplit les critères du génocide, tels que définis par la Convention de 1948. «Le rapport s'appuie notamment sur l'analyse de 15 frappes aériennes menées entre octobre 2023 et avril 2024, qui visaient des zones densément peuplées sans avertissement préalable. Parmi les 334 morts civils recensés, 141 étaient des enfants, frappés dans leur sommeil ou piégés sous les décombres.

GHAZA, UN TERRITOIRE DEVENU CIMETIÈRE

Les conséquences humanitaires de cette offensive sont vertigineuses. 156 000 structures ont été détruites ou endommagées, réduisant Ghaza à un champ de ruines où chaque famille lutte pour sa survie. Le blocus total a également conduit à l'effondrement des infrastructures de santé : 84 % des établissements médicaux sont inutilisables. Les hôpitaux bombardés et les pénuries de médicaments plongent les blessés dans une agonie insupportable. Un haut responsable humanitaire, cité dans le rapport, résume : «Nous avons dépassé le stade de la saturation. Nous sommes à l'effondrement.»

L'INACTION MONDIALE FACE À UN GÉNOCIDE

Pour Amnesty International, qui qualifie la situation de «génocide», les faits sont clairs : la volonté

d'anéantir un peuple dépasse le cadre militaire. «Nos conclusions doivent sonner comme un signal d'alarme pour la communauté internationale», insiste Agnès Callamard, secrétaire générale de l'organisation.

Au-delà des bombes et des blocus, c'est une machine de destruction totale qui se déploie à Ghaza, sous les yeux d'un monde paralysé par sa propre inertie. Une vérité que ces 300 pages ne laissent plus ignorer.

CHIFFRES CLÉS SELON AMNESTY INTERNATIONAL :

42 000 morts, dont 13 319 enfants. 98 000 blessés, dont 22 000 avec des séquelles à vie. 307 travailleurs humanitaires tués. 63 % des terres agricoles détruites. 84 % des infrastructures médicales inutilisables.

A. M.

LE RÉGIME DU MAKHZEN A ESSUYÉ UN ÉCHEC CINGLANT

La FIFA rejette la carte présentée par le Maroc

La Fédération internationale de football (FIFA) a évité une nouvelle fois de satisfaire les désirs expansionnistes du régime du Makhzen en rejetant une carte présentée par le Maroc incluant le Sahara occidental, et s'est tenue à celle reconnue internationalement avec des frontières qui font distinction entre les deux territoires. Dans un article d'éclairage publié jeudi par le site espagnol El Independiente, le journaliste espagnol Francisco Carrion met à nu la tromperie du Makhzen lors de la présentation du rapport d'évaluation de la candidature signé par l'instance dirigeante mondiale des fédérations de football, basée en Suisse qui évite de reproduire la carte du Maroc indiquant ses prétendues revendications de souveraineté sur le territoire du Sahara occidental, car remettant en cause la légalité internationale et les résolutions de l'ONU. Cette tentative qui vise à légitimer la prétendue «souveraineté» du Maroc sur le territoire sahraoui et ses richesses, n'a aucun fondement en droit international, car l'ONU considère le Sahara occidental comme un territoire en attente de décolonisation, rappelle l'auteur de l'article. Et de poursuivre dans ce même contexte que le rapport technique publié la semaine dernière par l'instance footballistique mondiale basée en Suisse a complètement détruit les aspirations du Maroc. La FIFA a refusé d'adopter la carte du Maroc fournie par le régime du Makhzen et s'est tenue à

celle internationalement reconnue, avec des frontières qui font distinction entre le Maroc et le Sahara occidental. C'est la deuxième fois que la FIFA évite de satisfaire les désirs expansionnistes du régime du Makhzen, a tenu à préciser la même source. Par ailleurs, des sources de la Fédération royale espagnole consultées par El Independiente ont assuré que la fausse carte marocaine,

ainsi que le reste des questions de la candidature, ont été abordées lors des réunions du comité de la FIFA, composé de membres des trois pays, à savoir l'Espagne, le Portugal et le Maroc. Outre le droit international et les résolutions de l'ONU, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a invalidé définitivement, le 4 octobre dernier, deux accords commerciaux conclus entre l'UE et le Maroc

en 2019 sur la pêche et l'agriculture. La haute juridiction européenne a conclu que ces accords, «auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités», rappelle le journaliste espagnol dans son article, une décision historique qui a provoqué l'ire du Makhzen. APS

LE SAHARA OCCIDENTAL, UNE QUESTION DE DÉCOLONISATION

L'AG de l'ONU adopte une nouvelle résolution

L'Assemblée générale (AG) des Nations unies a adopté, mercredi, lors de sa 79e session, une résolution sans vote concernant la question du Sahara occidental, inscrite à l'ordre du jour sous le point relatif à la mise en oeuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés, dans laquelle, elle a réaffirmé le cadre juridique de la question du Sahara occidental, en tant que question de décolonisation, infligeant ainsi un nouveau revers au régime de l'occupant marocain. Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), l'AG a pris acte du rapport du Secrétaire général de l'ONU, daté du 24 juillet 2024 et présenté à cette session. Ce rapport souligne que la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (4e Commission) ainsi que le Comité spécial chargé de la situation concernant l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés (Comité des 24), considèrent que le Sahara occidental comme une question de décolonisation. Par cette résolution, l'AG réaffirme le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux principes de la charte de l'ONU et à la résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960, portant Déclaration sur l'octroi de l'indé-

pendance aux pays et aux peuples colonisés. L'AG a également réitéré son engagement envers le peuple du Sahara occidental et a demandé au Comité des 24 de poursuivre l'examen de la situation du Sahara occidental, en tant que territoire à décoloniser. Le secrétaire général est également invité à fournir un rapport sur l'application de cette résolution lors de la prochaine session. Le représentant du Front Polisario aux Nations unies et coordonnateur avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Sidi Mohamed Amar, a qualifié de «très importante» la résolution adoptée par l'AG en ce sens qu'elle confirme le caractère juridique et international de la question du Sahara occidental, en tant que question de décolonisation et le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. La résolution qui s'accorde avec la décision de la 4e commission réunie le 17 octobre dernier, réaffirme aussi «la responsabilité de l'ONU envers le peuple sahraoui», conformément au chapitre 11 de la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'AG, a souligné le diplomate sahraoui pour qui cette nouvelle résolution «constitue un sérieux revers pour l'État d'occupation marocain».

AUTOROUTE EST-OUEST À DJEBAHIA

Déviation temporaire de la circulation des poids-lourd



La circulation des véhicules poids-lourd sur l'Autoroute Est-ouest à Bouira, sera déviée temporairement à partir de jeudi, d'Oued Rekham vers la route nationale RN5 sur sa voie menant vers Alger, en prévision du lancement des travaux d'entretien sur le long de la pente de Djebahia, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics (DTP). Dans une déclaration à l'APS, le directeur des travaux publics Nouredine Gasmî, a précisé que la circulation sera déviée vers la RN5, d'Oud Rekham jusqu'à Kadiria, où les conducteurs du poids-lourd "peuvent reprendre l'Auto-route le plus normalement".

Le même responsable a expliqué en outre que cette décision a été prise pour permettre le lancement des travaux d'entretien sur le long de la pente autoroutière de Djebahia, qui connaît encore des dégradations sur la chaussée malgré les différentes opérations de réhabilitation menées auparavant. "Cette déviation est temporaire, et elle se poursuivra jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation", a précisé le DTP, qui a appelé les conducteurs des véhicules poids-lourd à prendre toutes les mesures de prévention nécessaires afin d'assurer une circulation normale sur la RN5 jusqu'à Kadiria.

LIGNE MARITIME ALGER-MARSEILLE

Deux traversées supplémentaires

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé dans un communiqué, la programmation de deux traversées supplémentaires les 16 et 18 décembre sur la ligne Alger-Marseille. Il s'agit de la traversée à bord du navire

Badji Mokhtar III, au départ d'Alger vers Marseille le 16 décembre à 12:00. La deuxième traversée supplémentaire aura lieu à bord du même navire au départ de Marseille vers Alger le 18 décembre à 12:00, précise le communiqué.

La Bourse d'Alger au service des étudiants

La Bourse d'Alger a eu le plaisir d'accueillir, hier lundi 02 décembre 2024, un groupe d'étudiants de la 42^e promotion de l'Institut d'Économie Douanière et Fiscale. Lors de cette matinée d'information, ces futurs professionnels ont découvert les rouages du marché boursier, son rôle dans l'économie et ses perspectives. "Merci à ces jeunes talents pour leur intérêt et leur dynamisme, et à nos équipes pour leur engagement à parta-

ger leur expertise. Ensemble, nous bâtissons une culture financière solide pour l'avenir !", indique la Bourse d'Alger. Le 21 novembre dernier, la Bourse d'Alger a accueilli un groupe d'étudiants du club scientifique de la Faculté des Sciences Économiques de l'Université de Tissemsilt. Au cours de cette visite, les étudiants ont pu découvrir les mécanismes de fonctionnement du marché financier ainsi que le rôle crucial de la Bourse dans l'économie nationale.

FORMATION EN MÉTROLOGIE

Un Engagement pour l'Excellence.

Dans le cadre du renforcement des compétences du personnel des laboratoires, une formation intensive de 5 jours sur « la métrologie et le rôle de responsable en métrologie » a été organisée au Centre de Développement des Energies Renouvelables- CDER. Animée par un expert algérien en métrologie, cette formation a réuni les équipes de trois laboratoires : Laboratoire des essais solaires, accrédité selon la norme ISO 17025, Laboratoire d'étalonnage des pyranomètres, accrédité selon la norme ISO 17025, Laboratoire des tests des modules photovoltaïques qui fait partie de la plateforme technologique de test photovoltaïque (En cours de préparation à l'accréditation). Objectifs de la formation : Renforcer les compé-



tences techniques pour garantir des mesures fiables et conformes. Maîtriser les meilleures pratiques en gestion métrologique (ex :ISO 10012:2003). Soutenir l'amélioration continue dans un cadre normatif exigeant. Cette initiative

illustre l'engagement du Centre à maintenir des standards d'excellence, notamment pour ses laboratoires accrédités ISO 17025, tout en valorisant l'expertise de ses collaborateurs pour répondre aux défis des énergies renouvelables.

L'OMS annonce la première préqualification d'un test de diagnostic de la tuberculose



L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a préqualifié le test Xpert® MTB/RIF Ultra, un test de diagnostic moléculaire de la tuberculose. Il s'agit du premier test de diagnostic de la tuberculose et de sensibilité aux antibiotiques qui répond aux normes de préqualification de l'OMS.

La tuberculose, qui est l'une des maladies infectieuses les plus meurtrières au monde, entraîne plus d'un million de décès par an et représente un énorme fardeau socio-économique, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. La détection précise et précoce du bacille tuberculeux,

en particulier de ses souches pharmacorésistantes, reste une priorité absolue pour la santé dans le monde. La préqualification de ce test par l'OMS devrait garantir la qualité des tests utilisés pour améliorer l'accès à un diagnostic et à un traitement précoces. Elle complète l'approche adoptée par l'OMS en matière d'approbation, qui tient compte des données probantes émergentes, de la précision des outils de diagnostic et des résultats pour les patients et les patientes, ainsi que de considérations d'accessibilité et d'équité, avec des exigences de qualité, de sécurité et de performance pour la préqualification.

INSTITUT PASTEUR D'ALGÉRIE

Formation sur le "Grants Management"

L'Institut Pasteur d'Algérie de Sidi Fredj a lancé la formation sur le « Grants Management : Comment trouver du financement pour vos projets de recherche », organisée par le Laboratoire d'Eco-épidémiologie Parasitaire et Génétique des Populations du Département de Parasitologie de l'Institut Pasteur d'Algérie, en collaboration avec le Grant Office de l'Institut Pasteur de Paris.

Cette formation, d'une durée de 4 jours, est destinée aux titulaires d'un diplôme universitaire de biologiste, médecin, pharmacien, vétérinaire ainsi que les doctorants ou chercheurs dans les filières scientifiques précitées, avec pour objectifs : Maîtriser comment monter un Projet de recherche à travers une proposition de recherche ; maîtriser comment trouver des opportunités de finance-

ment et un bailleur de fond ; maîtriser la définition des principaux éléments d'un projet de recherche : Modèle de proposition générique ; Structurer un projet de recherche : Work packages, Deliverables, Milestones. Les formateurs experts de l'Institut Pasteur de Paris, fourniront des explications sur le processus de la recherche de financement, en commençant par la par-

tie design, à savoir la conception et la mise en œuvre pour le montage de Projet et une deuxième partie sera consacrée aux outils et ressources nécessaires pour identifier des bailleurs de fond internationaux. L'aspect pratique sera également abordé en prenant comme exemple des projets réels sélectionnés à partir des propositions des chercheurs participants.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/Fax administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ELLE EXPLORE DES PISTES DE PARTENARIAT AVEC LES HONGROIS

Sonelgaz veut développer davantage ses activités à l'international

Le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal a reçu, jeudi, 5 décembre, à Alger, l'ambassadeur hongrois en Algérie, Gabor Levente Szarka, avec lequel il a discuté des voies et moyens en vue d'établir des partenariats avec les entreprises hongroises.

Le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal a reçu, jeudi, 5 décembre, à Alger, l'ambassadeur hongrois en Algérie, Gabor Levente Szarka, avec lequel il a examiné les voies et moyens de coopération et de partenariat avec les opérateurs économiques hongrois, indique un communiqué du groupe public. Cette rencontre, qui s'est déroulée au siège de la direction générale de Sonelgaz en présence de plusieurs cadres du groupe, s'inscrit dans le cadre du renforcement et de l'élargissement des opportunités de partenariat à l'international pour Sonelgaz, précise le communiqué. A cette occasion, M. Adjal a mis en avant l'im-



portance du marché algérien et du climat de l'investissement en Algérie, notamment dans le cadre de la politique instaurée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en la matière. M.

Adjal a également passé en revue l'expertise du groupe dans différents domaines de l'énergie, étant l'opérateur historique et exclusif en Algérie, notamment dans la production, le transport et la distribu-

tion de l'électricité et du gaz, outre son expertise dans le domaine de l'industrie, à travers sa filiale "SAIEG" (Société algérienne des industries électriques et gazières), ainsi que dans les domaines de la main-

tenance, de la formation et des énergies renouvelables. Le PDG a fait part de la disposition de Sonelgaz d'explorer toutes formes et domaines de partenariat avec la partie hongroise, proposant de développer ces entretiens, en vue d'aboutir à un mémorandum d'entente entre les deux parties devant servir de cadre pour des partenariats futurs fructueux entre Sonelgaz et les opérateurs économiques hongrois. La rencontre a également permis à l'ambassadeur hongrois d'exprimer l'intérêt de son pays pour une coopération et un partenariat avec Sonelgaz qu'il a qualifiés de "modèle économique important". L'ambassadeur hongrois a souligné "l'importance du secteur de l'énergie pour son pays, notamment, les énergies renouvelables et la formation, insistant sur la nécessité d'explorer et d'examiner les domaines de coopération possibles entre les deux parties", a conclu le communiqué.

R.E

Grosse saisie de drogues à Alger

Dans un communiqué publié par le parquet de Sidi M'Hamed, il a été indiqué que deux affaires majeures ont été traitées par le pôle pénal spécialisé dans le cadre de la lutte contre les crimes liés aux stupéfiants. Ces opérations ont permis la saisie de quantités impressionnantes de drogues et de substances illicites, notamment : Plus de 112 kg de cocaïne, 65 416 comprimés psychotropes de type Ecstasy, 89 kg de poudre d'Ecstasy, 81 kg de cannabis, 4 véhicules utilisés pour le transport des substances, outre une somme d'argent dépassant 1 milliard de centimes en monnaie nationale, suspectée d'être issue d'activités criminelles. Ces saisies ont été effectuées dans les périmètres de compétence des tribunaux de Hussein Dey et de Laghouat. L'enquête, qui a mobilisé des moyens considérables, a conduit à l'arrestation de six suspects impliqués dans ce réseau criminel organisé. Présentés au parquet les 1er et 5 décembre 2024, ils ont été inculpés pour plusieurs chefs d'accusation graves : Possession, achat en vue de la vente, stockage, distribution et transport de drogues et de substances psychotropes dans le cadre d'une organisation criminelle, importation illégale de drogues et de psychotropes, blanchiment d'argent à titre habituel, également en lien avec une organisation criminelle. Après les interrogatoires effectués dans le cadre de l'instruction judiciaire, les suspects ont été placés sous mandat de dépôt. Ces saisies record témoignent de l'ampleur des moyens déployés pour démanteler les réseaux transnationaux et protéger la société des méfaits de ces substances. Les autorités judiciaires et sécuritaires réitérent leur détermination à poursuivre leur mission avec rigueur et à garantir que les auteurs de ces actes répondent de leurs crimes devant la justice. Ce succès, salué par l'opinion publique, illustre la vigilance des institutions dans la lutte contre les fléaux qui menacent la stabilité et la sécurité nationale.

DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE, CONSTRUCTION NAVALE ET PROTECTION SOCIALE

Le gouvernement se donne les moyens de ses ambitions

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a affirmé, jeudi à Alger, que l'exploitation optimale des bassins aquacoles figure parmi les priorités du plan d'action du secteur de la pêche pour 2025, aux côtés de la construction et la réparation navales et la généralisation de la protection sociale des professionnels. Cette déclaration a été faite lors d'une rencontre nationale de coordination présidée par M. Cherfa, tenue en présence de directeurs de wilayas de la pêche et de l'aquaculture, de cadres centraux du secteur, de directeurs d'établissements et d'organismes sous tutelle et de professionnels. Lors de cette réunion, la première après l'intégration du secteur de la pêche au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, le ministre a souligné la nécessité de raffermir la relation avec les services agricoles pour élaborer une feuille de route axée sur l'exploitation optimale des bassins aquacoles et sur l'encouragement et l'accompagnement des agriculteurs à la réalisa-

tion des projets d'investissement dans la production de poissons d'eau douce. "L'expérience a prouvé que l'aquaculture est une filière dont le secteur a acquis les compétences nécessaires et il est impératif de valoriser cet atout pour augmenter la production", a ajouté le ministre, relevant que cette production aquacole contribuera de manière significative à réguler le marché du poisson, notamment à travers la production de la tilapia et de la daurade, des espèces largement consommées. Le ministre a, par ailleurs, rappelé les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'ouverture des banques à tous ceux désirant investir dans le secteur agricole, en vue d'augmenter la production et de stabiliser le marché, soulignant que des accords de coopération seront signés avec des établissements financiers, dont la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), pour accompagner les investisseurs. M. Cherfa a souligné la nécessité de soutenir les chantiers de

construction et de réparation navale dans le cadre du plan d'action des directions de wilayas du secteur pour 2025, rappelant à cet égard, que des espaces au sein des ports de pêche ont été alloués pour appuyer cette filière et que des décisions ont été prises pour répondre aux préoccupations des professionnels, notamment l'autorisation d'importer des navires et des moteurs d'occasion de moins de cinq ans. Le ministre a également évoqué l'importance de la généralisation de la protection sociale, appelant les partenaires sociaux et les présidents des Chambres de la Pêche à renforcer leur coopération à cet effet. Dans le même contexte, il a mis en avant "l'intérêt majeur" accordé par le secteur aux professionnels, en œuvrant à améliorer leurs conditions de travail au sein des ports et à prendre en charge leurs préoccupations. En janvier prochain, des contrats d'engagement seront signés entre la Direction générale du développement de la production halieutique, relevant du ministère, d'une

part, et les Directions de wilayas et les Chambres de pêche d'autre part. Ces contrats définiront les plans d'action et les objectifs à réaliser par chaque direction, a ajouté le ministre. Le ministère œuvrera à adopter les contrats de performance comme méthode de gestion pour ses directions de wilayas, afin d'atteindre les objectifs tracés au titre de sa stratégie 2025-2027, selon M. Cherfa, qui a affirmé que les contrats de performance serviront de "plans d'action pour les directions de wilayas, détaillant les objectifs réalisables pour chaque direction". Cette rencontre de coordination a été marquée par des interventions de directeurs locaux et centraux, ainsi que de professionnels du secteur, portant notamment sur les dossiers relatifs à la réparation navale, la pension de retraite des pêcheurs et des droits d'accès des pêcheurs algériens aux eaux territoriales mauritaniennes.

LE DIRECTEUR DE L'APRUE RÉVÈLE:

«Il faut rénover 100.000 à 200.000 logements par an»

L'Algérie doit au moins rénover 100.000 à 200.000 logements par an pour tenter de résoudre cette problématique liée au vieux bâti. C'est ce qu'a révélé jeudi, le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Merouane Chabane

Intervenant à la radio chaîne 3, il a considéré le vieux bâti comme une véritable passoire énergétique, qui nécessite, selon lui, un travail plus complexe de réhabilitation thermique. D'après le patron de l'APRUE, «Il faut avoir tout un écosystème autour en assurant la disponibilité des matériaux isolants, à des prix raisonnables, des installateurs qualifiés et agréés pour ce type d'aménagement».

Outre les constructions, M. Chabane a fait savoir également que son agence travaille sur ce qui se trouve à l'intérieur du bâti, c'est-à-dire, l'introduction et la promotion des équipements électroménagers qui sont plus performants énergétiquement. Par ailleurs, M Chabane a plaidé pour l'évolution des réglementations thermiques dans le secteur du bâtiment en Algérie, hautement énergivore, afin de rationaliser la consommation énergétique et participer d'une manière active et significative à l'effort mondial pour réduire le niveau du réchauffement climatique. Sur la question de la consommation énergétique dans le secteur du bâtiment, le directeur général de l'APRUE a évoqué le programme national de la maîtrise de l'énergie. Selon lui, ce programme intègre un certain nombre de projets incitatifs qui aide à l'introduction d'un certain nombre



Le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Merouane Chabane

d'équipements performant énergétiquement dans tous les secteurs d'activité, notamment les plus énergivores à l'image du bâtiment, de l'industrie et du transport.

L'orateur enchaîne en expliquant que ce programme travaille également sur un ensemble d'action de mobilisation, de communication et de sensibilisation destinées à changer les comportements de l'utilisateur et du consommateur à tous les niveaux. Revenant au secteur de la construction, le DG de l'APRUE rappelle que l'Etat a consenti beaucoup d'efforts pour augmenter le parc de logement, à l'image du lancement du programme AADL 3. Dans le même propos, il préconise une conception fondée sur des techniques d'isolations, ou encore le choix des sites, pour juguler la tendance augmentative qui est de l'ordre de 8% chaque année

», a-t-il indiqué. «Cela veut dire que les normes actuelles ou la réglementation thermique des bâtiments doivent évoluer pour fixer des seuils minimaux afin de classer les bâtiments et dire d'un bâtiment qu'il est énergivore ou l'est moins, comme on le fait actuellement avec les équipements électrodomestiques», a ajouté l'invité de la Chaîne 3.

Avant de conclure, M. Chabane a rappelé que l'Algérie, à travers tous les accords et les conventions qu'elle a ratifiés, participe à l'effort mondial pour réduire le niveau du réchauffement climatique, ou de le contenir à hauteur de deux degrés, d'ici à l'an 2100.

Il a également annoncé que la deuxième édition du DecarboMED, le Forum méditerranéen de la décarbonation, aura lieu en octobre 2025 en Algérie.

Inès B.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Les instructions de Laaziz Faïd

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé une réunion de coordination consacrée au suivi de la mise en œuvre de la feuille de route relative au développement des moyens de paiement électronique et à la modernisation des services bancaires, lors de laquelle il a insisté sur la nécessité de finaliser les projets dans les délais impartis et de lever les obstacles entravant la réalisation des objectifs tracés, indique un communiqué du ministère. La rencontre, tenue mardi au siège du ministère, a réuni le ministre des Finances, les Directeurs généraux des banques publiques et les responsables de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM), du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE monétique), de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF) et de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), précise le communiqué. Les Directeurs généraux du ministère ont également assisté à la réunion, selon la même source.

Cette rencontre fait partie des réunions de concertation que le ministre tient régulièrement avec les établissements du secteur bancaire et financier, "dans le cadre de l'instauration d'une gouvernance renouvelée du secteur financier et en vue d'assurer le suivi périodique des engagements pris par les hautes autorités en matière de numérisation des services bancaires, notamment en ce qui concerne le développement du paiement électronique", souligne le communiqué.

Cette rencontre vise à "assurer le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route relative au développement des moyens de paiement électronique et à la modernisation des services bancaires", ajoute le document.

Dans son intervention, M. Faïd a souligné que ces réunions de concertation portaient essentiellement sur "la définition des priorités et la proposition de solutions visant à asseoir une administration basée sur la performance et les résultats", ajoutant que "ces réunions seront élargies à toutes les parties agissantes concernées, en vue d'associer le secteur des finances à la dynamique globale de réformes politiques inscrites dans le programme du président de la République, d'autant que l'année 2025 sera axée sur la performance économique". Dans ce contexte, le ministre des Finances a insisté sur la nécessité d'améliorer la mobilisation des ressources, tout en relevant les défis posés par le marché parallèle à travers l'élargissement du champ de l'inclusion économique et financière. Et d'ajouter que "2025 sera l'année de la généralisation de l'utilisation des outils de paiement électronique, de l'intensification du recouvrement par les banques des fonds thésaurisés en dehors du circuit officiel, conformément aux dispositions de la loi de finances 2025 visant à encourager l'utilisation des outils de paiement électronique". Les orientations de M. Faïd concernent plusieurs axes principaux, dont l'amélioration des services, notamment ceux relatifs à l'accueil des clients, la

diversification de la gamme de produits et de services bancaires proposés, l'accompagnement des investisseurs, l'amélioration de la qualité des portefeuilles, la concrétisation des projets de développement et de modernisation des systèmes d'information et la généralisation de la numérisation des transactions.

Lors de la réunion, les représentants de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité ont présenté un exposé sur la mise en œuvre de la feuille de route institutionnelle pour le développement du paiement électronique. Pour sa part, la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique a dressé un état des lieux des travaux réalisés en matière de paiement Switch Mobile.

Dans ce contexte, la SATIM a évoqué le processus de son adhésion aux réseaux internationaux Visa et Mastercard, alors que l'ABEF a présenté un exposé sur la disponibilité de la carte interbancaire (CIB). A cette occasion, M. Faïd a mis l'accent sur l'importance de lancer une réflexion sur le développement de solutions rapides, insistant sur la nécessité de finaliser les projets dans les délais impartis, de lever les obstacles qui entravent la réalisation des objectifs tracés, d'améliorer la gouvernance sur tous les plans et d'encourager l'investissement. La rencontre a été sanctionnée par une série de recommandations visant notamment à développer et à moderniser les outils de paiement électronique et à atteindre l'inclusion financière, conclut le communiqué.

SÉCURISATION DES INSTALLATIONS D'HYDROCARBURES

Sonatrach fait le point

Une rencontre consacrée à l'examen de la problématique de l'empiètement des périmètres de protection des installations et canalisations de transport des hydrocarbures a été organisée par le groupe Sonatrach, mercredi à Alger.

Cette rencontre, organisée dans le cadre des efforts de Sonatrach pour sécuriser ses installations d'hydrocarbures et protéger les zones environnantes, a été présidée par le PDG du groupe public, Rachid Hachichi, et ce, en présence du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Mourad Beldjehem, du délégué national aux risques majeurs, Abdelhamid Afra, du directeur général des hydrocarbures au ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Amine Remini, du directeur de la protection du patrimoine énergétique et minier au même ministère, Mourad Khelifa, ainsi que des PDG de filiales de Sonatrach, outre le représentant du PDG de Sonelgaz et de responsables représentant des ministères et organismes nationaux et régionaux concernés par cette problématique, selon l'APS.

Durant cette journée, les défis liés aux empiètements des périmètres de protection des installations et des canalisations ont été abordés, ainsi que les risques résultant des constructions érigées à proximité des installations et infrastructures opérationnelles, fait savoir la même source.

Ces pratiques, en violation des textes législatifs et réglementaires en vigueur, compromettent la sécurité des opérations et la continuité de l'approvisionnement énergétique aussi bien sur le plan national qu'international, souligne Sonatrach. Les discussions ont également porté sur des propositions de développement de stratégies de protection plus sûres et efficaces.

Dans son allocution, M. Hachichi a souligné l'importance de la coordination entre les secteurs concernés et l'adoption de mesures préventives efficaces. Il a également appelé à "l'implication de tous les acteurs pour assurer une application stricte des textes législatifs et réglementaires en la matière, et à sensibiliser davantage le public aux risques associés à cette problématique, qui affecte non seulement la production nationale de produits énergétiques mais aussi la sécurité des populations avoisinantes".

Selon la compagnie nationale des hydrocarbures, cette rencontre constitue "une étape supplémentaire" dans la stratégie de Sonatrach visant à garantir la durabilité de ses activités hydrocarbures et énergétiques, tout en préservant la sécurité de ses installations et en protégeant les périmètres entourant ses unités de production et canalisations de transport des hydrocarbures contre tous les risques éventuels.

L'EXPRESS ACTUALITÉ SOCIÉTÉ CULTURE RÉGION SANTÉ

Migrants algériens: Les chiffres de la France, un « grand mensonge »

DE RÉDACTION 12 OCTOBRE 2021

Télécharger la version PDF

National

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

Migrants algériens: Les chiffres de la France, un « grand mensonge »

Tebboune: « Les hausses injustifiées des prix sont soutenus par des calculs politiques »

Le retour de l'ambassadeur d'Algérie en France lié au « respect total à l'Algérie »

Ce qu'il convient de retenir de la réunion du Gouvernement

Le nécessaire « coup de balai » dans la « jungle » de la presse papier

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

Politique Région Contribution

L'EXPRESS QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

L'express le quotidien @LexpressAlgerie - Journal

Déjà abonné(e)

Accueil Avis Vidéos Photos Plus

À propos

L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'infor...
Afficher la suite

380 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnées

https://www.lexpressquotidien.dz/

023 70 99 92

Envoyer un message

lexpressquotidien2021@gmail.com

Journal

Suggérer des modifications

Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21323709992

Oui Je ne suis p... Non

CONTACTEZ LE SERVICE PUB AU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE/ FAX : 023.70.99.92

Transparence de la Page

Facebook fournit des informations pour vous aider à mieux comprendre le but de cette Page. Découvrez l'historique des publications et de la gestion de cette dernière.

Page créée - 6 mars 2021

Créer une publication

Photo/Vidéo Je suis là Identifier des amis

L'express le quotidien 31 min

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

J'aime Commenter Partager

L'express le quotidien 1 h

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

J'aime Commenter Partager

L'express le quotidien 14 h

L'édition

L'EXPRESSDZ

L'Express Société de Médias/d'Actualités

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

L'express, le quotidien de tous les Algériens dont l'information est sacrée et le commentaire est libre

Sur page Facebook: **L'EXPRESSDZ**

L'EXPRESS

L'ARGENTINE SUR LE TOIT DU MONDE

MESSI

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

172^{ÈME} ANNIVERSAIRE DES ENFUMADES DE LAGHOUAT

L'occasion de raviver le souvenir d'une page de notre glorieuse histoire

"La commémoration du génocide de la population de Laghouat et sa farouche résistance contre l'ennemi colonial, est un rappel à la fidélité des générations et à la préservation de sa mémoire", a souligné M. Rebiga, ajoutant qu'" il n'y a de serment ou de dévouement aussi fortement ancrés à travers l'histoire qu'un serment signé du sang sacré des glorieux Chouhada".

La commémoration du 172^{ème} anniversaire des La commémoration du 172^{ème} anniversaire des enfumades de Laghouat, le 4 décembre 1852, est une occasion de se remémorer et tirer les enseignements d'une page de notre glorieuse histoire, a affirmé, mercredi à Laghouat, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga. Dans un message lu en son nom par Hocine Abdesetar, directeur du centre national des études et recherches sur la résistance populaire, le mouvement national et la révolution du 1er Novembre 1954, lors d'une conférence intitulée "La bataille de Laghouat du 4 décembre 1852 : un crime contre l'humanité imprescriptible", le ministre des Moudjahidine a indiqué que "la commémoration du 172^{ème} anniversaire des enfumades de Laghouat, le 4 décembre 1852, est une occasion de se remémorer et de tirer les enseignements de notre glorieuse histoire et du parcours héroïque du vaillant peuple algérien pour graver cette date en lettres d'or et renouveler serment et fidélité



aux principes et valeurs de nos glorieux aïeux". "La commémoration du génocide de la population de Laghouat et sa farouche résistance contre l'ennemi colonial, est un rappel à la fidélité des générations et à la préservation de sa mémoire", a souligné M. Rebiga, ajoutant qu'" il n'y a de serment ou de dévouement aussi fortement ancrés à travers l'histoire qu'un serment signé du sang sacré des glorieux Chouhada". Et de poursuivre : "Nous commémorons en ce jour les enfumades de Laghouat, et rendons hommage à nos chouhada et à leurs sacrifices, à travers leur long parcours militant et une âpre lutte pour la patrie, et leur sacrifice pour notre liberté et notre souveraineté sur notre terre". "L'enfumade de Laghouat, ou comme il a été qualifié de "Aam El-Khelia", est un des plus atroces et imprescriptibles crimes contre l'humanité commis par la France coloniale, et qui avait engen-

dré alors l'anéantissement des deux tiers des habitants de Laghouat qui garde encore des stigmates indélébiles", a ajouté le ministre, avant de noter que "la résistance du peuple algérien à Laghouat et les régions voisines incite à exprimer notre grande fierté".

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nouredine Benbrahim, a mis en avant, de son côté, la nécessité de rappeler les éternelles épopées marquant notre histoire et la lutte nationale, ainsi que de rendre hommage aux valeureux Chouhada qui se sont sacrifiés pour la patrie, et à la grandeur des femmes et des hommes qui se sont dressés contre le colonialisme dès les premières heures où il a foulé notre sol pur". De son côté, le chercheur en histoire, Dr. Mohamed Doumir, a évoqué le parcours combattant de l'une des figures de proue de la résistance de Laghouat, en l'occurrence Bennacer Ben-

chohra, avant d'appeler à mettre à profit les nouvelles technologies pour déterminer les substances utilisées lors du carnage, ce 4 décembre 1852, d'Algériens sans défense. Pour sa part, l'avocate et défenseur des droits de l'homme, Fatima Zohra Benbrahim, a traité la question de la terminologie à adopter, en sélectionnant le terme de "résistance de Laghouat", expliquant qu'une bataille oppose généralement des armées, alors qu'à Laghouat, il s'agissait d'une force lourdement armée face à un peuple sans armes.

Cette conférence, qu'a abritée l'université "Amar Thelidji", est organisée par le Réseau de la société civile de lutte contre la pensée néocoloniale mondiale, avec le concours de l'Observatoire national de la société civile, sous l'égide du ministère des Moudjahidine et des Ayants-

GHARDAÏA

CONSOLIDATION DE LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE EN ENTREPRISES

Un symposium national sur "La stratégie de développement et de consolidation de la gouvernance financière dans les entreprises économiques" a été organisé jeudi à Ghardaïa, à l'initiative du laboratoire scientifiques des études appliquées en régulation des orientations financières contemporaines. La rencontre, tenue à la faculté des sciences économiques et commerciales et sciences de gestion de l'université de Ghardaïa, a permis aux participants, experts, universitaires et professionnels, de braquer la lumière sur la gouvernance financière et ses plans de gestion au diapason de l'essor technologique et financier de par le monde, en sus de l'ancrage de la culture d'innovation financière et économique dans le milieu universitaire algérien. Dans son intervention, le président du symposium, Brahim Douar, a indiqué que cette rencontre académique repose sur

l'étude analytique du rôle de la bonne gouvernance financière dans la performance des entités économiques au service de l'économie nationale. Et de poursuivre : la gouvernance financière est un exercice renouvelé, selon l'évolution des termes et notions économiques, soubassement de la gestion des entreprises économiques, elle-même riche en dispositifs et règles, dont la transparence et la clarté, source de confiance entre opérateurs et chefs d'entreprises.

Selon l'intervenant, cette gouvernance permet d'éviter les dépassements financiers causés par certaines entreprises économiques et commerciales, et de monter une entreprise forte et efficiente, capable de se placer à la hauteur des variables des systèmes financiers et économiques à l'ère des mutations technologiques. Pour sa part, l'expert international

en régulation bancaire et financière, Pr. Saci Idir, a affirmé que cette rencontre est appelée à mettre en avant le rôle de la bonne gouvernance financière en termes d'encouragement de l'investissement multi-sectoriel, à inciter les étudiants à investir le monde de la gestion financière, et à faire face aux défis rencontrés au sein des entreprises économiques à l'ère du développement technologique. Le président du laboratoire des études appliquées, Abdellatif Ouled-Haimouda, a indiqué que l'organisation de cette rencontre intervient en application des décisions et réformes économiques et financière prônées par l'Etat et prévoyant notamment la mise en place de la Haute autorité de la transparence, de la prévention et de lutte contre la corruption, ainsi que la préservation des devises pour une bonne gouvernance financière et la relance de l'économie nationale.

SKIKDA

1ER CONGRÈS INTERNATIONAL SUR LES TUMEURS CANCÉREUSES AVEC PLUS DE 250 PRATICIENS

Les travaux du 1er congrès international sur les tumeurs cancéreuses se sont ouverts jeudi après-midi à Skikda, avec la participation de plus de 250 praticiens notamment d'Algérie, de Tunisie et de France. Organisée pour trois jours par le Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger à Skikda en mode présentiel et par visioconférence, cette rencontre porte sur l'évaluation des innovations thérapeutiques dans le traitement des tumeurs en Algérie qui visent à améliorer la santé des malades et à leur assurer un traitement efficace. Pr. Asma Kerboua, cheffe du service d'oncologie médicale du CPMC et présidente du congrès, tenu en hommage au professeur Kamel Bouzid doyen de l'oncologie en Algérie décédé fin octobre passé, a indiqué que ce rendez-vous scientifique vient évaluer les innovations thérapeutiques et leur impact pharmaco-économique afin d'améliorer l'utilisation des ressources et les résultats obtenus et débattre de la réaction des patients aux médicaments et aux innovations thérapeutiques. L'intervenante a également évoqué les thérapies oncologiques en Algérie dont l'immunothérapie qui repose sur la stimulation du système immunitaire du corps pour mieux lutter contre les maladies dont le cancer et la thérapie ciblée avec de nouvelles classes qui ciblent des cellules et des molécules particulières et l'intelligence artificielle en radiothérapie. Les médecins intervenant au premier jour de la rencontre regroupant aussi des pharmaciens et infirmiers ont abordé les divers types de cancers, relevant que le cancer du sein est le plus répandu chez les femmes, tandis que chez les hommes, c'est celui du côlon et du rectum. Le directeur local de la santé, Larbi Zerouki, a souligné que la wilaya de Skikda dispose de cinq unités anticancer, un laboratoire développé d'analyse anapath et a dénombré 4.859 séances de chimiothérapie au premier semestre 2024. Cette première journée a connu la présentation de nombre de communications dont "l'évaluation de l'immunothérapie du cancer du poumon au service d'oncologie du CPMC" et "la méthode chirurgicale dans le traitement du cancer du poumon". Des ateliers dans le domaine de pharmacie et de formation des infirmiers à la prise en charge des cancéreux seront également organisés au deuxième et troisième jour de la rencontre, selon les organisateurs.

L'OMS L'A ANNONCÉ

Première préqualification d'un test de diagnostic de la tuberculose

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a pour la première fois préqualifié un test de diagnostic de la tuberculose, qui a tué 1,25 million de personnes l'année dernière dans le monde.

Les tests diagnostiques de haute qualité sont la pierre angulaire d'une prévention et de soins efficaces de la tuberculose, l'une des maladies infectieuses les plus meurtrières au monde, causant plus d'un million de décès par an et imposant d'immenses charges socio-économiques. Pour y faire face, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a préqualifié le test Xpert® MTB/RIF Ultra, un test de diagnostic moléculaire de la tuberculose. Il s'agit du premier test de diagnostic de la tuberculose et de sensibilité aux antibio-

tiques qui répond aux normes de préqualification de l'OMS. C'est ce qu'a annoncé l'agence onusienne, dans un communiqué. « Cette première préqualification d'un test de diagnostic de la tuberculose marque une étape cruciale dans les efforts déployés par l'OMS pour aider les pays à intensifier et à accélérer l'accès à des tests de qualité qui répondent à la fois aux recommandations de l'OMS et à ses normes strictes de qualité, de sécurité et de performance », a déclaré la Dre Yukiko Nakatani, Sous-Directrice générale de l'OMS

chargée de l'accès aux médicaments et aux produits de santé. « Cela souligne l'importance de ces outils de diagnostic révolutionnaires dans la lutte contre l'une des maladies infectieuses les plus meurtrières au monde », a-t-elle ajouté. La préqualification de ce test par l'OMS devrait garantir la qualité des tests utilisés pour améliorer l'accès à un diagnostic et à un traitement précoces. Elle complète l'approche adoptée par l'OMS en matière d'approbation, qui tient compte des données probantes émergentes, de la précision des outils de diagnostic et des résultats pour les patients et les patientes, ainsi que de considérations d'accessibilité et d'équité, avec des exigences de qualité, de sécurité et de performance pour la préqualification. Conçu pour être utilisé sur le système d'instruments Gene Xpert, Xpert MTB/RIF Ultra, un test d'amplification des acides nucléiques



(TAAN), permet de détecter le matériel génétique de *Mycobacterium tuberculosis*, le bacille de la tuberculose, dans les échantillons d'expectorations, et d'obtenir des résultats précis en quelques heures. Simultanément, le test permet de repérer des mutations associées à la résistance à la rifampicine, un indicateur clé de la tuberculose multirésistante. Il est destiné aux patients et aux patientes pour lesquels le résultat du dépistage

de la tuberculose pulmonaire est positif et qui n'ont pas commencé de traitement antituberculeux ou qui ont pris un traitement pendant moins de trois jours de traitement au cours des six derniers mois. La préqualification ouvre la voie à un accès équitable aux technologies de pointe, en donnant aux pays les moyens de s'attaquer au double fardeau que représentent la tuberculose et la tuberculose pharmacorésistante. **A.B.**

VOLONTARIAT

Programme intense du CRA en soutien aux catégories sociales vulnérables

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui, a affirmé mercredi à Oran que l'institution qu'elle préside a mis en place un programme de travail intense et diversifié pour soutenir les catégories sociales vulnérables. Intervenant lors de la célébration de la Journée mondiale du volontariat à l'Université des sciences et technologies "Mohamed Bou-diaf" d'Oran, Mme Hamlaoui a indiqué que "le Croissant-Rouge algérien met actuellement en œuvre plusieurs programmes sociaux et de solidarité au profit des catégories vulnérables de la société, incluant la distribution d'aides matérielles diverses, la fourniture de services médicaux et l'aide au rétablissement des liens familiaux, entre autres". Elle a ajouté que "le CRA a réussi à étendre ses structures au niveau des wilayas du pays, atteignant 1.100 bureaux communaux répartis sur 58 wilayas, y compris les régions du Grand sud, les wilayas frontalières et les zones enclavées, qui a permis de se rapprocher davantage des catégories vulnérables et de les prendre en charge, selon les moyens disponibles, avec le soutien des

autorités publiques". Mme Hamlaoui a précisé que le Croissant-Rouge algérien a lancé plusieurs initiatives, dont celle "d'un secouriste par foyer", une initiative ciblant particulièrement les femmes, les plus présentes à la maison et capables d'intervenir rapidement lors des accidents domestiques. Elle a également déclaré que le programme de don de sang mené par les structures locales du CRA a permis de collecter environ 15.000 poches de sang, chaque année, pour les établissements hospitaliers, sauvant ainsi de nombreuses vies. Par ailleurs, le programme de secours à domicile, impliquant 600 médecins bénévoles, a permis de prendre en charge des milliers de cas nécessitant des soins médicaux, tout en épargnant aux patients de se déplacer vers les établissements de santé. Mme Hamlaoui a ajouté que "le programme de rétablissement des liens familiaux, mené en coopération avec la Croix-Rouge italienne et la Croix-Rouge espagnole", se poursuivra en 2025 par des campagnes de sensibilisation sur les dangers de l'émigration clandestine.

GHARDAÏA

Au moins 250 interventions chirurgicales de la cataracte effectuées gracieusement

Au moins 250 interventions chirurgicales de la cataracte ont été effectuées gratuitement à Ghardaïa, sur des patients issus de catégories défavorisées des wilayas du sud, dans le cadre d'une action de solidarité, a-t-on appris jeudi des organisateurs. Initiée par l'Association caritative "Tagemi" de la commune d'El-Atteuf (Ghardaïa), avec le soutien des services de la direction locale de la Santé, cette action médico-sociale d'envergure, qui a pris fin aujourd'hui au niveau de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Brahim-Tirichine, a permis aux patients atteints de cataracte de découvrir la joie de récupérer la vue. Durant trois jours, plus de 1100 consultations ont été également effectuées par des praticiens spécialisés, venus volontairement de différentes wilayas du pays pour venir en aide aux personnes atteintes de pathologies oculaires, selon les statistiques

du service de chirurgie oculaire de l'EPH "Brahim Tichichine". Dans une déclaration à l'APS, le président de l'association "Tagemi", Mohamed Benyoucef, a affirmé que cette action de solidarité vise à alléger les souffrances des patients, à réduire les délais des rendez-vous médicaux dans les hôpitaux publics et à minimiser les dépenses liées aux fournitures médicales et aux médicaments, ainsi qu'aux interventions chirurgicales. Afin d'assurer le succès de cette opération, le même responsable a indiqué que des mesures ont été prises au sein de l'hôpital précité, parmi lesquelles figurent notamment l'amélioration des conditions d'accueil, d'enregistrement, d'encadrement et d'orientation. Et d'ajouter que cette initiative constitue aussi une opportunité pour les cadres médicaux locaux de prendre connaissance des nouvelles technologies utilisées dans le

domaine de la chirurgie ophtalmologique, notamment la phaco-émulsification, une technique de référence actuellement utilisée dans la chirurgie de la cataracte avec des appareils sophistiqués. Mettant à profit son séjour à Ghardaïa, l'équipe médicale a également prodigué des conseils et la sensibilisation des patients sur les maladies oculaires et les actions préventives. Fondée en 2006 dans la commune d'El-Atteuf, wilaya de Ghardaïa, l'association "Tagemi" à caractère humanitaire et culturel s'emploie à apporter une aide aux différentes catégories sociales vulnérables et à organiser des actions de solidarités médicales et sociales dans différentes régions du pays. Pas moins de 5.000 interventions chirurgicales sur la cataracte ont été effectuées gratuitement à ce jour sur les patients des wilayas du sud à l'initiative de cette association.

CHLEF

2ème Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie

La 2e édition du Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie (SIPHAPHAC) a été ouverte, jeudi à Chlef, avec la participation de plus de 40 opérateurs, entre pharmaciens, investisseurs en produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques et distributeurs. La cérémonie d'ouverture de cette nouvelle édition, qui s'étalera sur trois jours sous le slogan "les bonnes pratiques de production et de distribution des médicaments en Algérie pour une meilleure autonomie du marché algérien", s'est déroulée en présence des autorités de la

wilaya et des représentants de différentes organisations professionnelles de la pharmacie. Le thème de la manifestation "traduit l'importance du travail en commun pour construire un système de santé efficace, de nature à répondre aux besoins croissants de notre société en matière de production pharmaceutique performante aux plans qualité et efficacité", a indiqué le premier responsable du Salon, El-Hadi Nedjari. Il a affirmé que "l'autonomie du marché national nécessite le respect des normes internationales en vigueur en matière de bonnes pratiques de produc-

tion et de distribution", notant que ce Salon est "une opportunité offerte pour les participants pour un échange d'idées et d'expériences dans le domaine". Le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), Messaoud Belambri, a, pour sa part, loué le rôle des pharmaciens dans l'encouragement de l'industrie pharmaceutique locale et son développement, soulignant les efforts du Syndicat pour "développer et accompagner tout projet de nature à couvrir les besoins du citoyen en produits pharmaceutiques". Dans son intervention

à l'occasion, le wali de Chlef, Brahim Ghemired, a relevé l'"importance" du secteur pharmaceutique, "du fait qu'il est directement lié à la promotion de la santé et à la sécurité sanitaire", saluant le rôle "pivot" de la pharmacie dans le système de santé. La wilaya de Chlef compte actuellement cinq unités de production pharmaceutique qui contribuent à la couverture des besoins locaux et nationaux en la matière, au moment où d'autres nouveaux investissements sont prévus au niveau de deux zones industrielles actuellement en cours d'aménagement, a ajouté le wali.

PLUS DE 100 DÉCÈS LIÉS À UNE ÉPIDÉMIE INCONNUE AU RDC

Les autorités en alerte

Une maladie mystérieuse continue de semer la panique en République Démocratique du Congo, notamment dans la zone de santé de Panzi, dans la province du Kwango. Depuis quelques semaines, des dizaines de personnes ont succombé à cette maladie ressemblant à une infection respiratoire.



La République Démocratique du Congo (RDC) est en alerte après l'apparition d'une mystérieuse maladie, qui a déjà causé 131 décès en un peu plus d'un mois, selon le dernier bilan annoncé par le ministre de la Santé de la province de Kwango, Apollinaire Yumba. Le ministre congolais de la Santé publique, Roger Kamba, a exprimé jeudi 5 décembre son inquiétude face à l'évolution de cette situation sanitaire. Lors d'une conférence de presse, il a précisé que les autorités sanitaires avaient reçu l'alerte il y a seulement quelques jours. Toutefois, il a averti qu'il était trop tôt pour déterminer précisément le mode de transmission de cette maladie : "Cela ressemble à une maladie de type respiratoire. J'ai dit : on dirait. Nous avons

reçu l'alerte il y a seulement quatre ou cinq jours, alors ne pensez pas qu'en quatre ou cinq jours nous pouvons déjà identifier le mode de transmission," a-t-il déclaré. Les autorités sont particulièrement préoccupées par la rapidité de l'apparition des symptômes, tels que la fièvre, les douleurs musculaires, les maux de tête, et la toux. En outre, la malnutrition et une précédente épidémie de typhoïde dans la région compliquent la gestion de la crise. Dr. Dieudonné Mwamba, directeur général de l'Institut National de Santé Publique du Congo, a également évo-

qué la gravité de la situation. Lors de son intervention, il a rappelé les facteurs de vulnérabilité de la région, notamment un taux de malnutrition estimé à 40 % dans cette zone. Il a ajouté : "Nous sommes vraiment en alerte maximale. Nous avons besoin de confirmer par le diagnostic les soupçons sur le fait qu'il s'agit d'une infection respiratoire. Nous devons également noter que dans la zone de santé de Panzi, il y a eu une grande épidémie de typhoïde il y a deux ans et que les taux de malnutrition dans cette zone de santé sont d'environ 40 %. Ce sont des fac-

teurs de vulnérabilité." Les autorités congolaises ont annoncé que des experts épidémiologiques sont déjà sur le terrain pour collecter des échantillons et analyser la nature de cette maladie. Alors que les investigations se poursuivent, la population est invitée à ne pas céder à la panique tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur. Cette nouvelle crise intervient alors que la République Démocratique du Congo lutte déjà contre l'épidémie de monkeypox, qui a fait plus de 1 000 victimes depuis le début de l'année.

AUSTRALIE

Vers une interdiction des médias sociaux pour les moins de 16 ans

Le Sénat australien a débattu jeudi d'une interdiction des médias sociaux pour les enfants de moins de 16 ans. Ces pourparlers sont intervenus après que la Chambre des représentants ait adopté le projet de loi par 102 voix contre 13 la veille. Une fois la loi adoptée, les plateformes disposeront d'un an pour trouver les moyens de mettre en œuvre l'interdiction avant que des sanctions ne soient appliquées. Mais de nombreux défenseurs de la protection de l'enfance et de la santé mentale s'inquiètent des conséquences imprévues en privant ces enfants des aspects positifs des médias sociaux. Les opposants au projet de loi soutiennent également que l'interdiction isolerait les enfants, les pousserait vers le dark web et découragerait les enfants trop jeunes pour les médias sociaux de signaler les dommages et réduirait les incitations pour les plates-formes à améliorer la sécurité en ligne. Le projet de loi rendrait les plateformes telles que TikTok, Facebook, Snapchat, Reddit, X et Instagram passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 50 millions de dollars australiens (33 millions de dollars) en cas d'incapacité systémique à empêcher les jeunes enfants de détenir des comptes. Les plateformes se sont plaintes que la loi serait inapplicable et ont demandé au Sénat de reporter le vote au moins jusqu'en juin de l'année prochaine, lorsqu'une évaluation des technologies de garantie de l'âge, commandée par le gouvernement, aura rendu son rapport sur la manière dont les jeunes enfants pourraient être exclus. Les critiques portent notamment sur le fait que la législation a été adoptée à la hâte par le Parlement, sans examen approfondi, qu'elle est inefficace, qu'elle présente des risques pour la vie privée de tous les utilisateurs et qu'elle porte atteinte à l'autorité parentale en ce qui concerne les décisions à prendre pour leurs enfants.

ESPAGNE

4,3 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté

Une étude publiée mercredi en Espagne a montré que les inégalités sociales dans le pays ont augmenté ces dernières années et que 4,3 millions de personnes vivent actuellement sous le seuil de pauvreté. L'étude menée par la Fondation Caritas Foessa sur l'intégration et les besoins sociaux indique qu'au total, 9,4 millions de personnes en Espagne sont au bord de la pauvreté, dont 4,3 millions vivent sous le seuil de pauvreté. L'étude note que seulement 45 % de la population espagnole est en pleine intégration, tandis que la proportion de ceux qui vivent au niveau ou en des-

sous du seuil de pauvreté a augmenté de 8 % aujourd'hui, par rapport à 2018. Selon les données, l'un des principaux facteurs d'inégalité sociale est le problème du logement. La recherche indique qu'un ménage sur quatre dans le pays est actuellement touché par le problème du logement causé par l'augmentation considérable des prix de location et de vente des logements ces dernières années, avec une augmentation de 4 points par rapport à 2018. Le marché du logement a contraint de nombreux ménages à faire de sérieux compromis pour répondre à leurs autres

besoins fondamentaux, 14 % de la population (6,8 millions de personnes) se trouvant sous le seuil de pauvreté lorsque les coûts de logement sont soustraits du revenu total des familles. Dans les grandes villes comme Madrid et Barcelone, ce taux atteint 50 %. Par ailleurs, l'exclusion sociale liée à la pauvreté touche 54,6 % des familles vivant dans les zones urbaines et s'aggrave dans les zones rurales. L'étude indique que le taux d'exclusion sociale dans les familles rurales est passé de 8,7 % de la population en 2018 à 11 % en 2024.

ETATS-UNIS

Séisme de magnitude 7 près des côtes de Californie, l'alerte au tsunami levée

Un puissant séisme de magnitude 7 a été ressenti, jeudi 5 décembre, près des côtes du nord de la Californie, a annoncé l'institut américain de géophysique (USGS). Le tremblement de terre a eu lieu vers 10 h 45 (19 h 45 à Paris) à 10 kilomètres de profondeur près de la petite ville d'Eureka, selon l'USGS. Le séisme a déclenché une alerte au tsunami qui a été levée un peu plus tard dans la journée, les autorités assurant que plus aucun danger ou menace ne persistait. L'alerte au tsunami a concerné une grande partie de la côte Pacifique au nord de San Francisco. Les utilisateurs de smartphones dans le nord de la Californie ont reçu des avertissements les invitant à rejoindre immédiatement des zones en hauteur, a rapporté le San Francisco Chronicle. Le journal a précisé que des sirènes d'alerte au tsunami avaient retenti sur une partie de la côte. La côte ouest des États-Unis se trouve au confluent de plusieurs plaques tectoniques et les tremblements de terre y sont relativement fréquents. La région a été touchée par plusieurs séismes importants, dont celui de 1994 qui a frappé Northridge, dans la région de Los Angeles. Il avait causé des dizaines de morts et des milliers de blessés, ainsi que des milliards de dollars de dégâts aux habitations et aux infrastructures. Le tremblement de terre de San Francisco de 1906, qui avait également provoqué un tsunami, aurait tué plus de 3 000 personnes, dont certaines ont péri dans les incendies ayant éclaté après la puissante secousse.

ESPACE

Décollage de la fusée Vega C du Centre spatial de Kourou

La fusée européenne Vega C, cruciale pour l'Europe, a décollé jeudi de Kourou, en Guyane française, deux ans après l'échec de son premier lancement commercial. Ce lancement doit permettre de placer en orbite le satellite Sentinel-1C à environ 700 km d'altitude, le troisième satellite de la constellation Copernicus, un programme d'observation de la Terre de l'Union européenne. Sentinel-1C continuera à fournir des images radar de haute résolution, essentielles pour le suivi de l'environnement terrestre, en particulier les changements climatiques, et pour des applications variées comme la surveillance du trafic maritime. La mission était d'autant plus surveillée que Vega C remplace son prédécesseur Vega, dont les lancements ont cessé après 2023. Ce « retour à la volée » de la fusée intervient après des mois de tests et de modifications, notamment sur le moteur Zefiro-40, à l'origine de l'échec précédent. Vega C est conçu pour lancer des petits satellites en orbite basse, tandis qu'Ariane 6 prendra en charge des charges plus lourdes, y compris des satellites en orbite plus élevées ou des constellations.

LIGUE 1 MOBILIS (12E JOURNÉE)

La JSK pour un retour en force

Marouane A.

La 12e journée de la Ligue 1 Mobilis, amputée de plusieurs rencontres, en raison de la participation de nos représentants aux compétitions africaines, devrait permettre à certaines formations de se replacer dans la course à une place honorable au classement général. C'est le cas de la JS Kabylie qui recevra, lors de cette journée, le NC Magra dans son antre du stade Hocine Ait Ahmed de Tizi-Ouzou. Les Canaris devraient logiquement l'emporter, eux qui partent avec les faveurs du pronostic devant une équipe qui voyage mal. Les poulains de Bencheikha n'ont, en tout cas, pas le choix et se doivent de se donner à fond s'ils souhaitent rester dans la course au peloton de tête et assurer une participation à une compétition continentale la saison prochaine. Les Jaune et Vert se doivent être concentrés sur leur sujet pour prendre les trois points du succès qui restent très importants. En même temps, les Kabyles devront être très prudents face au NCM qui ne se présentera pas en victime expiatoire et qui tentera de créer la surprise. L'ES Sétif qui avait été tenu en échec à domicile par le MCA, aura un déplacement périlleux à effectuer en se rendant à Khenchela où l'Union locale l'attendra de pied ferme. L'Aigle Noir risque encore de laisser des plumes face à une équipe qui revient en force et qui se retrouve au pied du podium après avoir battu l'OA à domicile, lors de la précédente journée. Les Khenchelis devront, quand

même, faire très attention à cette équipe sétifienne qui ne sera pas facile à manier.

LES HAMRAOUA EN APPEL

De son côté, le Mouloudia d'Oran sera en appel en recevant sur son stade Miloud Hadeff la formation de l'US Biskra et tentera donc de prendre les trois points qui restent très importants dans sa course pour une place en haut du tableau. Les Hamraoua qui seront portés par les milliers de leurs fans qui effectueront le déplacement au stade auront à cœur de remporter ces trois points importants. Toutefois, les gars de la ville des Zibans ne se présenteront pas en victime et feront leur possible pour revenir au moins avec le point du nul qui serait un bon résultat en soi. Enfin, le dernier match qui mettra aux prises l'ASO Chlef à l'ES Mostaganem sera équilibré entre deux formations qui sont au même classement, 11e avec 12 points chacune. Les Chélifiens qui avaient perdu face au CRB, lors de la précédente journée fera tout pour se reprendre et l'emporter à domicile, alors que les «Haouata» qui ont ramené un nul probant face au MC El Bayadh, tenteront de continuer sur cette même lancée en ramenant un autre résultat intéressant de cette sortie. Quatre matchs de cette journée sont reportés, à savoir, PAC-CRB, CSC-MCEB, AO-USMA et MCA-JSS et ce en raison de la participation des clubs engagés en compétitions africaines à leurs matchs comptant pour la deuxième journée de la phase des poules des compétitions continentales. M. A.

OGC NICE

Hicham Boudaoui incertain contre Le Havre

Le milieu international algérien de l'OGC Nice Hicham Boudaoui n'a pu s'entraîner cette semaine avec son équipe, et pourrait manquer le match contre Le Havre samedi (19h00) pour le compte de la 14e journée du championnat de France de Ligue 1 de football. Malade, Boudaoui n'a pu s'entraîner depuis le début de semaine et ce ne sera encore pas le cas ce jeudi, rapporte le quotidien sportif L'Equipe. L'ancien joueur de Paradou AC n'a pas été épargné par les blessures depuis le début de la saison, puisqu'il a été victime en septembre d'une entorse du ligament latéral interne du genou gauche, le privant de deux matchs avec Nice, ainsi que de deux journées des qualifications de la CAN-2024. Remis d'une lésion aux

ischios, il avait repris la compétition le 24 novembre dernier, lors de la victoire décrochée à domicile face au RC Strasbourg (2-1), en clôture de la 12e journée de la Ligue 1 française de football. Le joueur algérien de 25 ans s'est blessé à nouveau avant la précédente trêve internationale de novembre, ce qui l'a contraint de faire l'impasse sur trois matchs des "Aiglons" en championnat de France et deux matchs des Verts. Pour rappel, Boudaoui avait manqué les deux derniers matchs de l'équipe nationale aux qualifications (groupe E) de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2024 : en déplacement face à la Guinée équatoriale à Malabo (0-0) et contre le Liberia à Tizi Ouzou (5-1).

CAN 2024 DE HANDBALL (DAMES)/ CLASSEMENT (5E-8E PLACES)

Défaite de l'Algérie face à la RD Congo

La sélection algérienne féminine de handball s'est inclinée face à son homologue de la RD Congo sur le score de 17 à 33, (mi-temps : 07-14), en match de classement (5e-8e places) du Championnat d'Afrique des nations CAN-2024 (dames), disputé jeudi à Kinshasa. Suite à cette défaite, les handballeuses algériennes joueront leur dernier match

pour les (7e-8e places) face à leurs homologues camerounaises, alors que la RD Congo sera opposée au Congo pour les (5e-6e places). Le Sept national a été éliminé en quart de finale du tournoi face à l'Angola (15-34). Les demi-finales du CAN 2024, prévues vendredi, opposeront la Tunisie au Sénégal et l'Angola à l'Egypte.

ARTS MARTIAUX / FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE KEMPO

L'AG électorale ce samedi à Alger

L'assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne de kempo se déroulera samedi au Centre national de regroupement des élites et des jeunes talents à Soudania (Alger), avec un seul candidat en lice pour le mandat olympique 2024-2028. Dans une déclaration, le président sortant Hichem Ouhalima a indiqué que la commission de candidatu-

re a validé un seul dossier pour la présidence, en l'occurrence celui du vice-président, Khaled Fliti, ainsi que sept dossiers pour former le nouveau bureau fédéral. Par ailleurs, les membres de l'AG de la Fédération algérienne de kempo, réunis en session ordinaire le 23 novembre dernier, ont validé les bilans moral et financier de l'année 2024.



LE PROGRAMME :
Samedi 6 décembre :
 USMK-ESS (15h)
 ASO-ESM (15h)
Dimanche 7 décembre:
 JSK-NCM (17h45)

MCO-USB (20h)
Matchs reportés:
 PAC-CRB
 CSC-MCEB
 AO-USMA
 MCA-JSS

OLYMPIQUE LYON

Benrahma forfait pour le déplacement à Angers

L'ailier international algérien de l'Olympique Lyon, Saïd Benrahma, touché à une cuisse, a déclaré forfait pour le match en déplacement, face à Angers SCO samedi (21h00), pour le compte de la 14e journée de Ligue 1 française de football, a annoncé jeudi l'entraîneur lyonnais Pierre Sage. "Benrahma est indisponible pour le déplacement à Angers samedi", a-t-il indiqué en conférence de presse, sans donner plus de détails sur la blessure. Touché face à Nice dimanche dernier (4-1), le joueur algérien de 29 ans, a été remplacé à la mi-temps. Le natif d'Aïn Témouchent (Ouest d'Algérie) a ressenti une gêne à une cuisse. Il ne s'est pas entraîné ce jeudi matin à Décines. Selon le quotidien sportif L'Equipe, l'ancien Niçois devrait en revanche être de retour pour la réception des Allemands de l'Eintracht Francfort, le jeudi 12 décembre

(21h00), lors de la 6e journée de la Ligue Europa. Benrahma compte 14 apparitions depuis le début de la saison avec l'OL, toutes compétitions confondues, pour un bilan de 2 buts et 4 décisives. Arrivé à Lyon en février 2024 à titre de prêt, en provenance de West Ham (Angleterre) jusqu'à la fin du précédent exercice, Benrahma a signé durant l'intersaison un contrat jusqu'en 2027 (plus une saison en option), après la décision de l'OL de lever l'option d'achat pour un transfert définitif contre un chèque estimé à environ 14,4 millions d'euros. Il s'est distingué avec l'équipe nationale lors de la dernière fenêtre internationale d'octobre, en inscrivant un doublé face au Togo (5-1), le 10 octobre à Annaba, pour le compte de la 3e journée (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025.

COOPÉRATION ENTRE LA FAF ET L'ACA

Sadi rencontre Hersi

Les moyens de coopération entre la Fédération algérienne de football (FAF) et l'Association des Clubs Africains (ACA), ont été au menu des discussions entre les présidents des deux parties, a indiqué jeudi l'instance fédérale sur son site officiel. Selon la même source, "le président de la FAF Walid Sadi a reçu le

président de l'Association des Clubs Africains (ACA), Saïd Ally Hersi et sa délégation. Les discussions ont porté sur les moyens de coopération entre la FAF et l'ACA". Le président de l'Association des Clubs Africains (ACA) effectuée depuis mercredi une visite de travail en Algérie.

EXCELLENCE (MESSIEURS)

Début de saison difficile pour le MC Saïda

Le MC Saïda, qui s'était difficilement maintenu en division d'Excellence de handball (messieurs) la saison passée, a enregistré un début de saison très difficile marqué par cinq défaites en cinq matchs, rendant d'ores et déjà compliquée sa mission d'éviter la relégation. Le dernier revers en date du MCS remonte au week-end dernier, de surcroît à domicile dans le derby de l'Ouest du pays face au MC Oran (21-22), qui a signé pour l'occasion son premier succès dans l'épreuve. Les saisons se suivent et se ressemblent donc pour le "Mouloudia", qui poursuit sa chute depuis 2016, soit depuis son dernier trophée national lorsqu'il avait décroché le titre de la coupe d'Algérie. L'équipe du MCS est plongée

dans une crise multidimensionnelle, qui lui a valu de lutter chaque saison pour le maintien, regrette la direction de ce club réputé pour être une véritable école de handball dans la région Ouest du pays. Et comme lors de l'exercice passé, les gars de Saïda ont commencé tardivement la préparation d'intersaison, ce qui est en train de leur jouer un mauvais tour en championnat, a estimé la même source. Le recrutement de quatre nouveaux joueurs a également pénalisé pour le moment l'équipe, qui n'a eu droit, au cours de la période de préparation, qu'à un seul match amical, ce qui n'est pas suffisant pour parfaire les automatismes entre les anciens et les nouveaux joueurs, a-t-on ajouté.

COUPE DU MONDE DES CLUBS 2025

La Fifa accorde une grande récompense financière

Le vainqueur de la Coupe du monde des clubs 2025 pourrait toucher plus d'argent que celui de la Ligue des champions. Ce serait l'objectif recherché par la Fifa, qui aurait prévu de redistribuer l'intégralité de l'argent généré par la nouvelle formule de sa compétition, selon les informations rapportées vendredi 6 décembre par Marca. L'instance aurait décidé de ne pas conserver le moindre euro pour la première édition de sa nouvelle formule (15 juin-13 juillet). Grâce aussi au lucratif accord de diffusion mondiale conclu avec DAZN, les clubs auraient la garantie que le vainqueur récolte au moins 100 millions d'euros sur la base de ses performances sportives. L'arrivée de nouveaux sponsors pourrait même permettre à la Fifa de porter ce jackpot au-delà des 111 millions d'euros, la somme maximale actuellement promise au vainqueur de la Ligue des champions. La nouvelle Coupe du monde des clubs deviendrait alors la compétition de clubs la plus rémunératrice.

UNE PARTIE DE L'ARGENT REDISTRIBUÉ AUX CLUBS NON-PARTICIPANTS

Il n'est toutefois pas question que l'argent soit uniquement redistribué aux participants de la compétition. Une partie doit se

diriger aussi vers les clubs qui n'ont pas pu se qualifier, à travers divers mécanismes de solidarité directs qui ne passent pas par les caisses des fédérations et des ligues. La tenue de ce tournoi, dont le tirage au sort des groupes a été effectué jeudi 5 décembre, intervient dans un contexte d'opposition grandissante contre les cadences infernales dans le football. Le syndicat mondial des joueurs (Fifpro) et l'Association européenne des ligues ont ainsi déposé en octobre une plainte auprès de la Commission européenne contre la Fifa, accusée d'abuser de sa position dominante concernant l'élaboration du calendrier. Mais Gianni Infantino, le président de la Fifa, s'appuie sur les clubs, en particulier la puissante ECA (Association des clubs européens) dirigée par le président du PSG Nasser Al-Khelaïfi.

LE PSG DANS UN GROUPE DIFFICILE

Le PSG sera opposé à l'Atlético Madrid, à Botafogo et à Seattle au premier tour du Mondial des clubs (15 juin-13 juillet), selon le tirage au sort effectué jeudi à Miami. Le Paris Saint-Germain va retrouver l'Atlético Madrid et affronter le club brésilien Botafogo de John Textor lors de la phase de groupe du Mondial des clubs l'été prochain aux États-Unis, la



nouvelle compétition controversée de la Fifa, dont le tirage au sort a eu lieu à Miami, jeudi 5 décembre. Mal engagé en Ligue des champions, dont il occupe pour l'heure la 25e place avant les trois derniers matches, le PSG aura en tous les cas une autre chance de briller en compétition internationale cette saison. Cette toute nouvelle Coupe du monde, organisée du 15 juin au 13 juillet 2025, comprend 32 équipes, dans un format similaire à l'ancienne Coupe du monde des Nations, mais pas au Mondial 2026, qui sera organisé aux États-Unis, au Mexique et au Canada et qui accueillera 48 équipes. Derniers invités de ce groupe B, les Seattle Sounders, l'une des équipes les plus régulières de MLS, défaits en finale de la conférence Ouest la semaine dernière.

LA COMPOSITION DES 8 GROUPE DE LA COUPE DU MONDE DES CLUBS 2025 :

Groupe A

Palmeiras (BRE)
FC Porto (POR)
Al Ahly FC (EGY)
Inter Miami (USA)

Groupe B

PSG (FRA)
Atlético de Madrid (ESP)
Botafogo (BRE)
Seattle Sounders (USA)

Groupe C

Bayern Munich (GER)
Benfica (POR)
Boca Juniors (ARG)
Auckland City (NZL)

Groupe D

Flamengo (BRE)

Chelsea (ENG)
Club León (MEX)
Espérance Sportive de Tunis (TUN)

Groupe E

River Plate (ARG)
Inter Milan (ITA)
CF Monterrey (MEX)
Urawa Red Diamonds (JPN)

Groupe F

Fluminense (BRE)
Borussia Dortmund (GER)
Ulsan HD (KOR)
Mamelodi Sundowns FC (RSA)

Groupe G

Manchester City (ENG)
Juventus (ITA)
Wydad AC (MAR)
Al Ain FC (UAE)

Groupe H

Real Madrid (ESP)
RB Salzburg (AUT)
Al Hilal (SAU)
CF Pachuca (MEX)

En huitièmes de finale, le groupe A croquera avec le groupe B, le groupe C avec le groupe D, le groupe E avec le groupe F et le groupe G avec le groupe H. Deux adversaires d'un même groupe ne pourront pas se retrouver avant la finale.

UN CORNER SI LE GARDIEN GAGNE TROP DE TEMPS

L'IFAB réfléchi à une nouvelle règle

C'est une règle qui n'est quasiment jamais respectée. La loi 12 de l'International Football Association Board (IFAB), instance historique du football mondial, se veut pourtant très claire: un coup franc indirect doit être accordé si, à l'intérieur de sa surface de réparation, un gardien de but reste en possession du ballon avec ses mains/bras pendant plus de six secondes avant de le relâcher.

«En plus d'entraîner une perte de temps, le fait qu'un gardien de but garde le ballon en main trop longtemps constitue une tactique antisportive étant donné que, si un gardien a le ballon en main, un

adversaire ne peut pas le lui disputer. Par ailleurs, ce type de comportement suscite généralement la frustration chez les spectateurs", précise l'IFAB. Pourtant, dans les faits, la règle est trop rarement appliquée. Certains portiers n'hésitent pas à faire défiler le chrono, parfois à plusieurs reprises au cours d'un match, et les arbitres ne vont presque jamais plus loin qu'un carton jaune en cas d'abus répétés. Les supporters des Girondins citeront comme contre-exemple ce coup franc accordé à leur équipe un soir de Ligue Europa à Anfield face à Liverpool, en 2015. Henri Saivet

en avait profité pour envoyer le ballon sous la barre de Simon Mignolet, qui avait été sanctionné pour avoir conservé le cuir très exactement 21 secondes.

DES ESSAIS PROMETTEURS

Neuf ans plus tard, l'IFAB envisage d'instaurer une nouvelle règle, comme le détaille The Times dans un article publié ce jeudi. Des premières expérimentations ont eu lieu dans des compétitions de jeunes à Malte et en Angleterre. L'idée est simple: si le gardien garde le ballon pendant plus de huit secondes, l'arbitre doit lever la main et lui faire signe qu'un

compte à rebours de cinq secondes vient de se déclencher. S'il ne se précipite pas pour renvoyer le ballon, un corner peut alors être accordé à l'adversaire.

«Les données qui en ressortent jusqu'à présent sont très, très intéressantes. Le nombre de corners accordés est presque inexistant, ce qui nous indique, à la lumière des données, que l'effet dissuasif existe bien. C'est exactement ce que nous souhaitons qu'il soit à ce stade", a commenté auprès du Times, Patrick Nelson, directeur général de la Fédération irlandaise de football et membre du conseil d'administration de l'IFAB.

TOTTENHAM

Postecoglou s'accroche avec les supporters

La nouvelle défaite de Tottenham à Bournemouth (1-0), jeudi en Premier League, a tendu les relations entre les supporters et le manager des Spurs, Ange Postecoglou. Hué par ses propres fans qui avaient fait le déplacement, l'entraîneur est allé à leur rencontre pour leur reprocher la manière dont ils s'adressaient à lui. Le parcage s'est notamment moqué de lui pour ne pas être allé les saluer après le coup de sifflet final. Alors qu'il se dirigeait vers les vestiaires, Postecoglou a finalement fait demi-tour pour aller à leur rencontre où il s'est fait chahuter et insulter. «Je n'ai pas aimé ce qui a été dit parce que je suis un être humain, mais il faut l'accepter» «Ils m'ont donné des retours directs, qui sont pris en compte», a-t-il confié à l'issue du match. «Je

n'ai pas aimé ce qui a été dit parce que je suis un être humain, mais il faut l'accepter. Je suis là depuis assez longtemps pour savoir que lorsque les choses ne se passent pas bien, il faut comprendre la frustration et la déception. Et ils sont à juste titre déçus parce que nous avons laissé un match de football nous échapper. Mais ce n'est pas grave. Je suis d'accord avec tout ça." Interrogé sur la nature des reproches des supporters, il a préféré ne pas les exposer devant la presse. Postecoglou a lui-même pointé du doigt les erreurs de ses joueurs, notamment sur le but encaissé sur une tête du défenseur Dean Huijsen à la réception d'un corner très mal défendu. «Venir à Bournemouth et leur donner un but comme celui-là, c'est de la folie", a-t-il déclaré.

REAL MADRID

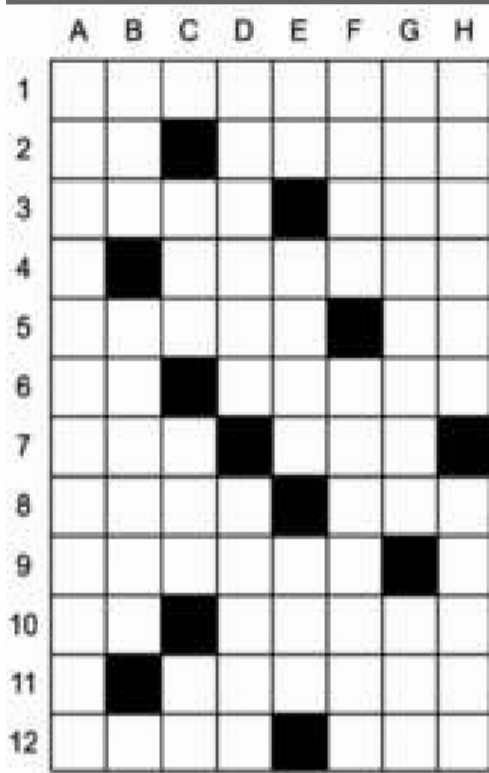
Mbappé promet à ses coéquipiers de réagir

Un nouveau raté comme un virage? Selon le journal As, le nouvel échec de Kylian Mbappé (25 ans) sur penalty mercredi à Bilbao (2-1) aurait entraîné une série de réactions encore peu perçues chez le joueur français depuis sa signature au Real Madrid l'été dernier. Il a d'abord fait son mea culpa sur les réseaux sociaux en assumant la responsabilité de cette tentative ratée mais surtout en promettant de relever la tête. «C'est un moment difficile, mais c'est le meilleur moment pour changer cette situation et montrer qui je suis", a-t-il écrit. Le champion du monde 2018 aurait aussi formulé cette promesse auprès du vestiaire. Le journal espagnol affirme qu'il s'est entretenu individuellement avec certains joueurs importants de l'effectif. Il leur aurait affirmé «son envie déterminée de réagir et de devenir

le véritable leader de ce nouveau projet". Selon As, «le changement d'attitude décisif et soudain de Mbappé a été très bien accueilli dans les hautes sphères de l'entité, mais surtout dans le vestiaire". De quoi trancher avec la morosité actuelle de l'équipe, mal embarquée en Ligue des champions (24e) et malmenée en Liga cette semaine. L'initiative de Mbappé serait perçue comme les prémices d'une certaine prise de leadership au sein du groupe. Ce qui était un peu attendu au moment de sa signature.

«Mbappé a ouvert la porte dans laquelle beaucoup de ses coéquipiers avaient hâte d'entrer", confie une source du club à As. «C'est le Mbappé qu'on avait tous dans la tête!" Une attitude à démontrer sur le terrain à Gérone ce week-end en Liga, puis contre Bergame en Ligue des champions la semaine prochaine.

Mots Croisés



- VERTICALEMENT**
- A. Femme qu'on trouve dans la loge.
 - B. Il informe 60 millions d'acheteurs. Couvert d'un vêtement.
 - C. Prise de judo. Mousse d'Angleterre. Que l'on doit.
 - D. Précision visuelle. Chanteuses à la voix grave.
 - E. Premier ou dernier, il est bien arrivé. On la reçoit au salon. Il est idéal pour être dans de beaux draps.
 - F. Angoisse du direct. Homme des tavernes.
 - G. Bouchée du nez. Sol désertique.
 - H. Brillant et doux au toucher. Il se siffle avant de manger.
- HORIZONTALEMENT**
- 1. Mobiles comme les étoiles.
 - 2. Grande route. Fit le tour du sujet.
 - 3. Est plein de jus. La joaillerie en est un.
 - 4. Gourmandise chinoise.
 - 5. Cime. Tête de liste infinie.
 - 6. Personnel réfléchi. Usé par frottement.
 - 7. Garder intime. Elle alla à la cueillette alors que c'était défendu !
 - 8. Garde secret. Brama.
 - 9. Opéra de Verdi.
 - 10. Prêt à aller au bain. Fauve du Bengale.
 - 11. Faire une offre.
 - 12. Boucliers. Autre moi.

LES MOTS FLÉCHÉS

RENDUE STABLE ▼	DRAIN CUTANE ▼	ALLURE DE CRACK ▼	ÉLÉMENT D'UNE COU- RONNE DÉRISOIRE ▼	RETIRENT ▼	DIEU GREC DE LA MER ▼	
IL TIENT TOUJOURS TÊTE ▶	BESOINS ▼	BOÎTE D'ÉLUS ▼	PLAT AU CHOU ▶	PRIT UN RISQUE ▼	SOUVENIR DE CÈNE ▼	
OFFRE UN REGARD DERRIÈRE SOI ▶			EXEMPLE DE NUÏTÉ ▼			
INTIMIDE ▶						
C'EST UN SEIN ▶			ÎLE QUI DONNE AUSSI LE TON ▶	TOUT UN CÉ- RÉMONIAL POUR LA GEISHA ▶		
AVEC LES AUTRES ▶						
CITE EN BOUR- GOGNE ▶					LE TEMPS NE LUI EST PAS COMPTÉ ▶	NETTOYÉE PAR LE TIS- SERAND ▶
AVANT OMEGA ▶						
					DANS LE COUP ▶	ENTRE LE NORD ET LE SUD ▶
POUR LIER DEUX MOTS ▶						
BASE DE TIR ▶						
		CABOCHE ▼	BOUTON DE TROM- BONE ▼	MAL À L'AISE ▼	GARDÉ POUR SOI ▶	
		INFERTILE ▼	CITE DE LA CLAIRETTE ▼	QUI NOUS CONCERNE ▼	ROUTE DE FRANCE ▶	
CHEF DE GARE ! ▶	ON Y FAIT DES CON- SERVES ▶					
	SPL- RITUEUX ▶	QUI N'EST PLUS FOLLE ▶				
		PEINTRE ALSACIEN ▶				
PETITE GRE- NOUILLE ▶						
POÈTE CELTIQUE ▶						
			EST MONNAIE COURANTE À OSLO ▶			
CONSEIL- LER PRINCIPAL D'ÉDU- CATION ▶			ILS MAR- CHENT AVEC DES SABOTS ▶			



SUDOKU

4		2				7		8
				1				
		3		4		6		
	5			9				6
	9		5	8	6			1
		6	1		2	4		
5		9				1		6
			9	6	7			
3								2

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARIDITE BAUDROIE BENEVOLE BIPLACE BLED BOEUF DEGRIFER DEPOT DIANE
 DUCAT EPEE FOULARD FREGATE GRIFFURE JEAN LAURIER ORNE PIN-UP RARE
 REDIRE RIGOLO SCIEMMENT SEICHE TAIE TAROT TETE THEIER TRACTE VRILLE

J	A	D	E	E	V	E	B	E	R	T	B
E	E	R	A	R	P	A	T	E	N	O	L
L	C	A	I	I	U	A	F	E	E	P	E
O	A	L	N	D	G	F	M	U	T	H	D
V	L	U	R	E	I	M	F	H	C	I	T
E	P	O	R	R	E	T	E	I	A	O	A
N	I	F	G	I	A	I	E	N	R	O	C
E	B	E	C	I	E	S	E	A	T	G	U
B	D	S	E	R	R	R	T	O	P	E	D

MANUSCRITS ANCIENS

L'Etat veut les répertorier et les numériser

Des universitaires, chercheurs et spécialistes des manuscrits anciens ont mis en exergue, jeudi à Batna, en clôture d'un colloque national dédié à ce sujet, le rôle "déterminant" du Portail algérien des manuscrits pour répertorier et numériser ces "trésors d'une valeur historique et culturelle inestimable".



Lancé en 2018 par le laboratoire des manuscrits algériens en Afrique, à l'université Ahmed-Draïa d'Adrar, le Portail en question est une "initiative scientifique pionnière et ambitieuse pour la classification et le suivi des manuscrits algériens à travers le monde" et constitue "le premier projet au niveau national de numérisation et de répertoriage des manuscrits", ont indiqué les intervenants lors de cette manifestation de deux jours organisée à la bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Hamouda-Bensaï" de Batna sous l'intitulé "les zaouïas et les manuscrits dans la wilaya de Batna vers des perspectives prometteuses".

Le portail a "facilité l'accès aux manuscrits répertoriés et est devenu un guide pour les chercheurs et pour tous ceux qui s'intéressent aux manuscrits, tout en faisant connaître ce patrimoine à l'intérieur et à

l'extérieur du pays", a déclaré Tarek Thabet, directeur du laboratoire de recherche sur le patrimoine intellectuel et littéraire, à l'université de Batna, cité dans une dépêche de l'APS.

Le portail, une plateforme numérique, a jusqu'à présent répertorié et numérisé plus de 15.643 manuscrits dans plus de 30 disciplines, a indiqué Ahmed Djaâfri, président du laboratoire des manuscrits algériens en Afrique, initiateur et superviseur du Portail à l'université d'Adrar, précisant que l'équipe de recherche du Portail "ambitionne de répertorier et de numériser, à moyen et court terme, plus de 30.000 manuscrits en suivant, en recensant et en restaurant, le cas échéant, les manuscrits, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, notamment en Afrique, les rendant ainsi accessibles aux étudiants et aux chercheurs intéressés par ce domaine". Il a précisé que le

Portail, qui utilise les langues arabe et anglaise, a attiré jusqu'à présent plus de 1,2 million de visiteurs, et permet d'effectuer des recherches automatiques par le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, ainsi que par ce qui est appelé "l'armoire de conservation" du manuscrit.

M. Djaâfri a également révélé que l'équipe de recherche du Laboratoire des manuscrits algériens en Afrique "travaille actuellement d'arrache-pied à l'élaboration et l'exploitation d'un logiciel spécial d'intelligence artificielle (IA), par des experts algériens, qui permettra la collecte et la restauration de manuscrits endommagés grâce à la reconnaissance automatique des caractères. Un projet qui, selon ce chercheur, "permettra la récupération et la lecture de manuscrits endommagés par de nombreux facteurs, y compris la mauvaise conservation". La deuxième et dernière journée

du colloque, a réuni des participants issus de différentes régions du pays, a été consacrée à plusieurs zaouïas de la wilaya de Batna et aux efforts déployés pour préserver leurs manuscrits, notamment la zaouïa Dardouria, à Tazoult, la zaouïa Sidi Ahmed El Tayeb Moul Guergour, à Bouikhfaoun (commune de Seriana) et la zaouïa Benabdeslam, à T'kout. Un cours de formation sur le répertoriage et la numérisation des manuscrits a également été organisé, au second jour de la rencontre, encadré par des professeurs spécialisés dans le domaine, en plus d'une exposition dans le hall de la bibliothèque principale "Mohamed Hamouda-Bensaï", structure organisatrice du colloque en coordination avec le laboratoire de recherche sur le patrimoine intellectuel et littéraire de l'université de Batna.

R.C.

L'Unesco inscrit l'attiéké, plat emblématique de la Côte d'Ivoire, au patrimoine culturel de l'humanité

"Les savoir-faire liés à la fabrication de l'attiéké", un plat ancestral et emblématique de la Côte d'Ivoire, ont été inscrits mercredi sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco. "Mets incontournable de la richesse culinaire ivoirienne, et profondément enraciné dans le quotidien des communautés, l'attiéké est consommé tous les jours et à diverses cérémonies tels que les mariages, les baptêmes, les funérailles et les réunions communautaires", a expliqué Ramata Ly-Bakayoko, déléguée permanente de la Côte d'Ivoire auprès de l'organisation onusienne pour l'éducation, les sciences et la culture (Unesco). Elle s'exprimait lors de la 19ème session intergouvernementale de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à Asuncion, la capitale du Paraguay. L'attiéké, semoule de manioc légèrement aigre qui accompagne les poissons et les viandes en sauce, est un pilier de l'alimentation quotidienne en Côte d'Ivoire et dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest.

Elle est préparée à base de tubercules de manioc séchés, broyés et tamisés. La farine ainsi obtenue est mélangée à du manioc fermenté et enfin cuite à la vapeur.

Au fil du temps, elle est devenue un marqueur de la culture ivoirienne et un élément de fierté qui s'exporte à travers le continent. "Ces savoir-faire reposent sur des gestes précis et des techniques traditionnelles qui ont traversé des siècles", a expliqué Mme Ly-Bakayoko. "Les peuples lagunaires (du sud de la Côte d'Ivoire, NDLR) sont les détenteurs et praticiens des savoir-faire liés à la fabrication de l'attiéké", explique en outre le dossier de candidature déposé par la Côte d'Ivoire.

Traduction : Souad Labbize, lauréate du prix Ibn Khaldoun-Senghor

Le prix Ibn Khaldoun-Senghor a été décerné, mardi dernier, à Souad Labbize pour sa traduction du roman «Le Désastre de la maison des notables», de l'autrice tunisienne Amira Ghenim (Editions Philippe Rey, France/Barzakh, Algérie, 2024). Le jury a salué une traduction «fidèle et brillante, qui réinterprète avec justesse la mémoire d'une société à un moment charnière». «Par son élégance et sa fluidité, la version française permet de capturer l'âme du texte original tout en offrant une porte d'entrée unique à un présent en constante reconstruction», indique un communiqué de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

A MASCARA

Premier salon de wilaya de livres dédiés aux personnes aux besoins spécifiques

La bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia Bouaziz" de Mascara a abrité, jeudi, la première édition du Salon de wilaya des livres destinés aux personnes en situation de handicap, sous le slogan "Le livre, un compagnon pour les personnes de grande détermination", a-t-on constaté.

Cette manifestation, organisée à l'initiative de l'établissement culturel précité, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées, est marquée par l'exposition de publications s'adressant à

cette catégorie, notamment des ouvrages portant sur les aspects pédagogiques et éducatifs pour les personnes souffrant de handicaps légers, ainsi que des publications abordant les thématiques liées aux handicaps mentaux et à l'autisme.

Des exemplaires du Saint Coran en braille, destinés aux personnes non-voyantes adhérentes de la bibliothèque, sont également exposés. La première journée de cette manifestation a été marquée par une forte présence d'enfants en situation de handicap, provenant des deux

centres psychopédagogiques et de l'école pour malvoyants de la capitale de la wilaya, a-t-on également constaté. En marge de ce Salon de deux jours, un concours devant primer la meilleure nouvelle a été programmé par les organisateurs, ciblant les enfants affiliés au centre médico-psychologique et pédagogique pour enfants en situation de handicap mental de Mascara. Par ailleurs, une conférence sur "Les droits des personnes en situation de handicap" sera animée par un professeur de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara,

selon les organisateurs, ainsi que la projection d'un documentaire mettant en lumière les efforts déployés par l'Etat en matière de prise en charge sanitaire, sociale et psychologique de cette frange de la société. En parallèle à ce Salon, diverses activités culturelles et intellectuelles sont prévues pour célébrer la Journée internationale des personnes handicapées dans les annexes de la bibliothèque principale de lecture publique des communes de Mascara, Mohammadia et Matemore, indique-t-on.

APS



●	Alger	29°
●	Ouargla	30°
●	Oran	29°
●	Constantine	30°

FADJR 04:47	DOHR 12:31	ASR 15:25	MAGHREB 17:50	ISHA 19:15
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

RÉHABILITATION DES LOGEMENTS AADL

La filiale de gestion immobilière de l'Agence nationale pour le logement et le développement (AADL) a annoncé dans un communiqué, le lancement d'un nouveau projet visant à rénover l'étanchéité des immeubles AADL. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des instructions émises par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek

Belaribi. Ces directives visent à concrétiser les plans et programmes de maintenance des immeubles relevant du programme de logement en location-vente. Le communiqué précise également que le projet concerne la réfection de l'étanchéité des toitures pour lutter contre les infiltrations d'eau et l'humidité dans les immeubles des logements AADL. Cette opération a été

déployée au niveau de sept directions régionales dans les pôles urbains suivants : Région d'Alger Centre : 56 opérations, région d'Alger Est : 52 opérations, Région d'Alger Ouest : 39 opérations, Région de Constantine : 79 opérations, Région d'Annaba : 27 opérations, Région d'Oran : 52 opérations, Région de Tiaret : 15 opérations.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2024 // N°963 // PRIX 20 DA

ADHÉSION DE L'ALGÉRIE AU PARLATINO

Un pont étendu entre l'Afrique, le monde arabe et l'Amérique latine

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a affirmé, jeudi, à "Panama City", capitale de la République de Panama, que l'adhésion récente de l'Algérie au Parlatino constituera un pont étendu entre l'Afrique et le monde arabe d'une part, et l'Amérique latine d'autre part, a indiqué jeudi un communiqué de l'APN.

M. Boughali a "mis en avant l'apport de l'Algérie à travers sa récente adhésion au Parlatino, affirmant qu'elle constituera un pont étendu entre l'Afrique et le monde arabe d'une part, et l'Amérique latine d'autre part", notamment dans le cadre de sa présidence actuelle de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) et compte tenu de son poids au sein du Parlement panafricain et de l'Union parlementaire africaine. Dans une allocution prononcée lors de l'ouverture des travaux de la 38e session ordinaire du Parlatino, coïncidant avec le 60e anniversaire de sa création, M. Boughali a souligné que "l'APN veillera à ce que sa contribution soit efficace et de qualité, au regard de sa riche expérience et de sa présence remarquable au double plan international et régional". Il a, à cet égard, rappelé les principes et les intérêts communs entre l'Algérie et les pays de ce parlement, tels que la protection de la démocratie, la non-ingérence dans les affaires intérieures des



Etats, la condamnation du recours à la force et aux armes durant les conflits, la défense du droit des peuples à l'autodétermination, ainsi que la lutte contre le terrorisme, les questions liées au climat et aux énergies renouvelables, les questions liées à l'autonomisation des femmes, et autres questions d'actualité. Dans le même sillage, M. Boughali a fait savoir que l'APN "envisage d'accueillir,

dans les plus brefs délais, un événement parlementaire, en collaboration avec le Parlement du Parlatino", dont l'objectif sera d'offrir l'opportunité d'un rapprochement plus étroit et d'aborder les questions qui intéressent les peuples des deux régions, notamment en ce qui concerne les défis politiques et économiques actuels, dans un contexte marqué par des transformations rapides. Au terme de

son allocution, le président de l'APN, a affirmé que "les positions de l'Algérie en faveur de tous les peuples luttant pour leur liberté demeureront fermes et inébranlables, car convaincue que la paix, le respect des principes du droit international et de la légalité internationale sont des conditions sine qua non pour garantir une vie digne aux peuples". Il a, à cette occasion, souligné que les parlementaires sont appelés à soutenir les efforts visant à mettre fin à l'injustice historique infligée au peuple palestinien, rappelant à cet égard la position du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a affirmé à maintes reprises que l'Algérie ne cessera jamais de défendre les droits des peuples opprimés et de plaider les causes justes, et qu'elle veillera toujours, en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies, à être la voix de la vérité et un fervent défenseur de la légalité internationale et des droits des peuples.

APS

ENERGIES NOUVELLES ET RENOUVELABLES

Arkab reçoit le chercheur Karim Zaghib

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab a reçu, jeudi à Alger, le scientifique et chercheur algérien, installé au Canada, Professeur Karim Zaghib, avec lequel il a examiné les voies de renforcer la coopération scientifique et technique dans les domaines des énergies nouvelles et renouvelables, indique un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer et du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Nouredine Yassaâ, ainsi que de cadres du ministère, a porté sur "les voies de renforcer la coopération scientifique et technique, notamment dans

les domaines des énergies nouvelles et renouvelables et du stockage de l'énergie, afin de consolider la stratégie de l'Algérie pour réussir la transition énergétique", a précisé la même source. Les deux parties ont, en outre, abordé l'importance de cartographier les minéraux stratégiques tels que le lithium, le cobalt et le graphite, et leur rôle essentiel dans le soutien des industries liées à la transition énergétique, insistant sur la nécessité de développer les industries de transformation et la fabrication des équipements nécessaires dans le domaine des énergies renouvelables. Au terme de la rencontre, il a été convenu de former un groupe de travail en vue de renforcer la coopération dans les domaines abordés, outre l'élaboration d'un plan d'action et la définition de "projets concrets"

en Algérie axés sur les priorités de développement de l'industrie locale, en soutien aux efforts de la transition énergétique, à commencer par la valorisation des minéraux critiques ou rares disponibles localement, et la formation dans ces domaines, à travers l'accompagnement de ces projets, selon la même source. Né en 1963, le Professeur Karim Zaghib est un scientifique en électrochimie et ingénieur des matériaux algérien, résidant au Canada. Cette personnalité mondiale pionnière dans le domaine des batteries lithium-ion et des systèmes de stockage d'énergie, est actuellement professeur en génie chimique et en génie des matériaux à l'Université Concordia au Canada. Le Pr. Zaghib compte à son actif plus de 546 publications scientifiques et 600 brevets.

EDUCATION NATIONALE

MOHAMMED SEGHIR SADAQUI REÇOIT LE SG DE LA FNTE

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a rencontré, jeudi à Alger, le Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (FNTE), en présence de cadres de l'administration centrale et de membres du bureau national, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre intervient "en concrétisation des engagements du ministre de l'Education nationale, relatifs à l'organisation de rencontres bilatérales avec les partenaires sociaux, pris lors de la rencontre de prise de contact qu'il a eue, le 30 novembre dernier, avec des responsables d'organisations syndicales agréées auprès du secteur, et ce selon un calendrier bien défini", lit-on dans le communiqué. Le ministre a, à cette occasion, souligné "l'importance pour les organisations syndicales de participer à la Conférence nationale sur la transformation numérique dans le secteur de l'éducation nationale, et de contribuer, avec des avis et des observations, à améliorer la qualité des services fournis par le système d'information du secteur, aux fonctionnaires, élèves et parents d'élèves". Ces rencontres bilatérales avec le partenaire social offrent "un espace de concertation sur des questions socioprofessionnelles liées aux fonctionnaires du secteur, et une opportunité pour soulever et débattre des préoccupations, afin de les prendre en charge dans le cadre de la législation en vigueur", a affirmé M. Sadaoui, se disant "convaincu de l'importance de l'action participative en vue d'aplanir les difficultés, au service du secteur de l'éducation nationale et de ses fonctionnaires.

A BLIDA

UN MORT ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN ACCIDENT

Les services de la Protection civile sont intervenus vendredi à 7h28 pour un accident survenu au niveau du pont ferroviaire situé sur la route menant au village d'Ahl El-Oued, dans la commune de Chiffa, daïra de Mouzaïa, wilaya de Blida. L'accident a été causé par un train qui a percuté deux personnes. Le drame a entraîné un décès et un blessé grave. Le corps de la victime a été transporté à la morgue, tandis que la seconde personne, grièvement blessée, a reçu les premiers secours sur place avant d'être évacuée vers l'hôpital local.

